

362.732 A832 c.1

Asile des jeunes garçons in  
R. W. B. JACKSON LIBRARY

OISE CIR



3 0005 02077 0031

Asile des jeunes garçons infirmes  
et pauvres fondé par Les Frères  
de Saint-Jean-de-Dieu, 223, rue  
Lecourbe, Paris (XVe)

362.732  
A832

THE LIBRARY

The Ontario Institute  
for Studies in Education

Toronto, Canada



# ASILE

DES

# Asiles pour les Garçons infirmes et pauvres

FONDÉ PAR

LES FRÈRES DE SAINT-JEAN-DE-DIEU

223, Rue Lecourbe

PARIS (XV<sup>e</sup>)

---

De sa Fondation

19 Mars 1858

à son Cinquantenaire

19 Mars 1908

---

SECONDE ÉDITION AUGMENTÉE



BOUMARD & FILS  
Éditeurs Pontificaux, Paris.

THE LIBRARY

The Ontario Institute  
for Studies in Education

Toronto, Canada



**LIBRARY**

**SEP 17 1970**

**THE ONTARIO INSTITUTE  
FOR STUDIES IN EDUCATION**



ASILE

DES

Jeunes Garçons infirmes et pauvres

FONDÉ PAR

LES FRÈRES DE SAINT-JEAN-DE-DIEU

223, Rue Lecourbe

PARIS (XV<sup>e</sup>)

---

De sa Fondation

19 Mars 1858

à son Cinquantenaire

19 Mars 1908

---

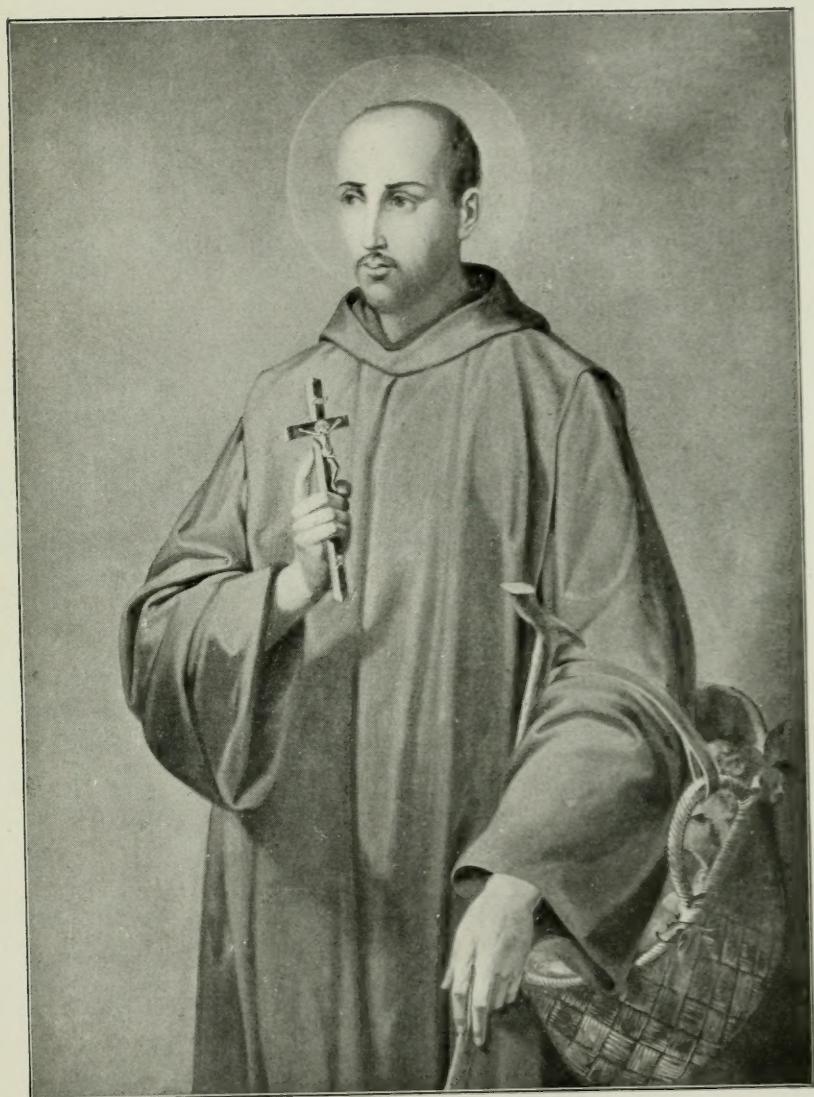
SECONDE ÉDITION AUGMENTÉE



BOUMARD & FILS  
Éditeurs Pontificaux, Paris.







Saint Jean de Dieu



# ASILE

DES

## Jeunes Garçons infirmes et pauvres



L'Ordre des Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu fut fondé en Espagne vers l'année 1537 par un portugais, Jean Ciudad, que l'Église a inscrit au catalogue des Saints sous le nom de saint Jean de Dieu.

L'origine de ce surnom se rattache à un fait qui mérite d'être raconté. Jean Ciudad, déjà fervent chrétien, cherchait à connaître sa vocation par la prière et la pénitence, lorsque sur la route de Grenade, capitale de l'Andalousie en Espagne, il fit la rencontre d'un petit enfant pauvrement vêtu et pieds nus. Il eut pitié de sa misère et de son épuisement et il le fit monter sur sa balle, car Jean était colporteur et parcourait les campagnes pour y vendre des images et des objets de piété. La chaleur du jour s'ajoutant au poids, la fatigue devint bientôt excessive, et apercevant au bord de la route un arbre au pied duquel coulait une petite source, Jean y fit halte pour se rafraîchir. Déjà il avait enlevé sa balle de

dessus ses épaules, le petit mendiant en était descendu, et Jean se relevait après avoir bu, lorsque soudain, cessant d'apercevoir l'enfant, il vit une éclatante lumière qui s'échappait de l'arbre, et sur l'une de ses branches, l'enfant transfiguré qui tenait dans sa petite main un fruit, une grenade entr'ouverte, surmontée d'une croix brillante, et qui lui dit de sa douce voix : « Jean de Dieu, Grenade sera ta croix », et il disparut. Jean crut à la parole qui lui venait d'en Haut et qui répondait aux préoccupations de son âme. Il se rendit à la ville de Grenade, pour y attendre l'heure que Dieu lui promettait et où il trouverait la croix, c'est-à-dire les souffrances qui font les saints et la grenade, fruit mystique, symbole de la charité, prédiction des œuvres et des dévouements héroïques qu'il devait accomplir envers le prochain pour justifier le beau surnom « de Dieu, » que l'Enfant mystérieux venait de lui donner, glorification admirable de la charité, placée si haut par Dieu que pour mieux anoblir son héros et lui faire une place à part parmi ses saints, il lui donna son propre nom. C'est en souvenir de cette apparition que l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu a pris pour blason la grenade entr'ouverte, fruit qui ne mûrit que sous les chaudes effluves du soleil, symbolisant par l'éclat de ses grains rouges et pressés les ardeurs et les entraînements de la charité, avec la croix rayonnante qui la surmonte pour marquer les souffrances du cœur et les fatigues du corps qui attendent ses disciples.

Jean-de-Dieu était depuis quelques semaines dans la ville de Grenade, lorsqu'il vit une maison portant cet

écriteau : « A louer pour les pauvres. » Il était sans le sou, il entre ; il s'entend avec le propriétaire, loue la maison en comptant sur Dieu pour s'acquitter de la dette qu'il contracte, puis il parcourt la ville, ramasse les malheureux qui, à cette époque, se traînaient dans les rues, à défaut de places pour les recevoir dans l'hôpital général, et transporte dans sa maison ceux qu'il trouve impotents sur leurs lits. Le soir, il quêtaît pour eux en faisant entendre ce cri qui tout d'abord étonna : « Faites-vous du bien à vous-mêmes, mes frères ». N'est-ce pas, en effet, se faire du bien à soi-même que de donner à celui qui n'a pas, puisque c'est s'amasser dans le ciel un trésor qui représente une partie de notre bonheur éternel.

Les aumônes lui arrivaient peu à peu, à mesure qu'il s'acquerrait par le bien qu'il faisait l'estime et la confiance du public, et c'est ainsi que commença l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu qui devait s'étendre comme un arbre magnifique, chargé des fruits de la charité chrétienne, sur l'Espagne, l'Italie, la France, presque toute l'Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

Appelés en France en 1601 par Marie de Médicis, femme de Henri IV, qui les avait connus à Florence, où elle avait pu apprécier leur dévouement, les Frères de Saint-Jean-de-Dieu s'y répandirent promptement et s'y firent une brillante réputation comme médecins et chirurgiens. Ils construisirent à Paris l'hôpital de la Charité, rue Jacob, qui devint leur Maison-Mère. La révolution de 1793 les en chassa, ainsi que de toutes les maisons qu'ils possédaient en France et dans ses colonies.

Restauré en 1819 par quelques Français qui s'étaient rendus à Rome pour y faire leur noviciat et y prononcer leurs vœux de religion, l'Ordre se propagea de nouveau en France. Il a abandonné, par suite des lois et de l'esprit moderne qui le gênèrent dans la reprise de ses traditions, les études de chirurgie et de médecine qui avaient autrefois illustré plusieurs de ses membres, et il a borné son action aux fonctions plus modestes d'auxiliaire des médecins auprès des malades. Il lui a plu de se restreindre à ce rôle de serviteur des pauvres et des infirmes, parce qu'il lui a paru plus conforme à l'humilité de son saint fondateur et à la sainteté de la divine Charité dont Notre-Seigneur a dit en parlant de Lui : « Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir ».

Il compte actuellement, en outre de la Maison-Mère qui est à Lyon, plusieurs maisons, et parmi elles, celle qui va uniquement nous occuper et dont nous allons tracer en quelques lignes l'évolution depuis sa fondation jusqu'à nos jours.





JE SUIS LEUR PROTECTEUR

L'Asile des Jeunes Garçons infirmes et pauvres, fondé le 19 mars 1858 par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu, occupe à Paris, rue Lecourbe, 223, dans cette partie qui fut le village de Vaugirard, un ancien rendez-vous de chasse de Louis XV. Au moment de son acquisition, il existait encore un joli pavillon de l'époque, avec des bosquets modernes, de beaux tilleuls et tous les agréments d'une maison bourgeoise à la campagne. Les environs étaient couverts de terrains maraîchers. Du premier étage de la maison, la vue s'étendait sans obstacle jusqu'à l'enceinte des fortifications, et de leur infirmerie qui occupait cet étage, nos petits malades pouvaient suivre de leurs lits les travaux de grande culture, du jardinage et le mouvement des trains sur la ligne du chemin de fer de Ceinture.

C'est avec les encouragements et sur les doubles indications du cardinal Morlot, archevêque de Paris, et de

M. Davenne, directeur général de l'Assistance publique, que les supérieurs de l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu portèrent leur dévouement vers la création d'un asile destiné à recevoir les enfants infirmes que rejetaient les hôpitaux de la ville comme incurables, et que repoussait l'école comme incapables d'en suivre les exercices.

Jusque-là, rien n'avait été fait pour ces enfants déshérités de tous les biens de la nature. L'Assistance publique, consciente de cette lacune, se bornait à la constater sans pouvoir la combler. Il appartenait à l'Église, aux religieux de Saint-Jean-de-Dieu, ses fils et les mandataires de sa charité, de pourvoir à une nécessité si pressante et si digne d'intérêt.

Depuis lors, l'Assistance publique ne s'est pas davantage émue. L'asile reste pour les garçons le seul établissement de ce genre, et si les petites filles ont aussi pour elles l'Asile de la princesse Mathilde et l'Asile Sainte-Germaine, rue Desnouettes, c'est que la charité privée y a pourvu, comme nous l'avons fait pour les garçons.

L'œuvre eut des débuts lents et très difficiles. Il lui fallut plusieurs années pour se faire apprécier du grand public et se faire connaître des familles malheureuses. Deux religieux partaient en quête chaque matin. Leur rôle était laborieux, ils devaient parler de l'œuvre à fonder, de son but, de son utilité, de la pénurie de ses ressources, laisser entrevoir le bien qu'elle ferait dans l'avenir et ils rentraient souvent à la maison les forces épuisées, quelquefois découragés, la bourse fréquemment plate. Peu à peu cependant de grandes familles



s'intéressèrent à leur cause et s'habituaient à leur donner régulièrement ; d'autres se mirent à les recommander. Des dames pieuses et dévouées organisèrent des sermons de charité et des quêtes. On créa, en 1860, un comité de Dames patronnesses, on avait institué un an auparavant un conseil d'administration formé d'hommes du monde, chargé de surveiller et de justifier l'emploi des fonds tant devant les donateurs que devant les pouvoirs publics. La confiance finit par se faire place. La Maison-Mère avait pris à sa charge le montant de l'acquisition du terrain et des bâtiments. Plusieurs fois depuis, elle versera de fortes sommes pour couvrir des dépenses que ni la charité privée, ni les petites pensions que l'on demandait aux familles des infirmes, ni les économies prélevées sur un atelier de broserie où travaillaient les plus valides, ne parvenaient à combler. Au commencement de l'année 1861, trente-six enfants étaient soignés à l'asile. Les sympathies se faisaient plus vives, les secours plus généreux. L'Administration de l'Assistance publique et le ministère de l'Intérieur nous avaient inscrits sur leur budget pour une somme modeste, mais précieuse, à titre d'encouragement. M<sup>sr</sup> l'Archevêque de Paris nous avait fait un don qu'il avait accompagné de paroles de confiance en Dieu et de foi dans l'avenir. Les demandes d'admission se faisaient plus nombreuses et dépassaient les capacités du local, auquel il avait déjà fallu faire de grosses réparations. On se résolut donc à faire une construction dont le rez-de-chaussée et le premier étage sont actuellement englobés dans le bâtiment en équerre du service des impotents. Notre Maison-Mère

nous vint en aide à ce moment, et quelques dons importants arrivèrent en même temps.

Avec l'année 1866, de nouvelles préoccupations surgirent. Quatre-vingts enfants habitaient l'asile devenu de nouveau trop étroit pour les contenir. On construisit la chapelle, démolie depuis pour insuffisance, avec deux petites salles et deux dortoirs au premier et au deuxième étage, le tout faisant partie d'un plan général arrêté pour recevoir deux cents enfants, dernière limite assignée par la prudence humaine à la générosité divine. L'avenir nous dira qui de Dieu ou des hommes fut le plus magnanime dans ses dons. Pour faire face à cette dépense, le zèle des Dames patronnesses se multiplia. Elles organisèrent à l'Hôtel des Invalides une vente de charité qui eut un gros succès. Des secours, des aumônes de tout genre arrivèrent, on recueillit une somme de 78.000 francs, et pour remercier Dieu on porta le nombre des enfants à 92.

L'année 1867 vit achever les bâtiments. A côté de la maison, une usine de produits chimiques, dont les gaz délétères fatiguaient la poitrine de nos pauvres enfants, fut mise en vente et achetée par nous au prix de 80.000 francs, sur lesquels la Maison-Mère entra pour une part de 32.000 francs. Le locataire avait encore un bail de quinze ans. Au 31 décembre de la même année, le bilan se décomptait ainsi : Dettes, 72.000 francs ; enfants 100. Mobilier, à peu près néant. Cette situation mit nos supérieurs majeurs dans la nécessité de venir encore à notre aide, et dans le courant des années suivantes ils nous versèrent différentes sommes : 13.500 fr., 10.000 francs et 25.000 francs.

Entre temps, on avait construit sur la rue Lecourbe un petit corps de bâtiment, aujourd'hui entièrement disparu, et qui servait de bureau au Supérieur, de parloir pour les enfants et de loge pour le portier.

La guerre venait d'éclater. L'année 1870 commençait avec une caisse vide, et l'on fit un nouvel emprunt. Cent vingt enfants peuplaient l'asile. Qu'allait devenir cette œuvre jusqu'ici impuissante à se suffire, toujours endettée, et où cependant la charité de nos supérieurs majeurs avait brillé d'un si vif éclat par leur constance à donner et leur acquiescement à l'admission progressive des infirmes ! Allaient-ils se décourager ? Ce n'était pas l'heure. Ils se résolurent à lutter, et malgré la guerre qui venait de suspendre les quêtes et de tarir les ressources, ils ne renvoyèrent aucun enfant. Surpris par la rapidité des événements qui s'abattaient sur la France, le Supérieur avait fait des provisions qu'il crut sérieuses, mais qui ne tardèrent pas à être insuffisantes. Aussi, quand l'investissement eut séparé Paris du reste du monde, l'asile n'eut bientôt pour vivre que des légumes secs rationnés, du riz et du chocolat à peu près en abondance, puis enfin, les derniers temps, une languette de viande de cheval par jour et par personne, et enfin du pain de paille. La Providence veilla sur eux. Pendant le bombardement, les boulets passaient nombreux au-dessus de la maison, plusieurs tombèrent dans le jardin et les cours sans éclater, et aucun de ses habitants ne fut atteint.

Une ambulance pour les blessés avait été ouverte par les religieux. Elle ne contribua pas peu, par les fatigues qu'elle leur imposa, à augmenter une dépres-

sion de forces que déjà tant de causes suffisaient à produire. Néanmoins, aucun ne tomba sérieusement malade, et chacun put arriver tant bien que mal jusqu'à la fin de la crise. Quelques enfants avaient été repris par leurs parents qui habitaient le centre de Paris et qui pouvaient plus facilement les soustraire aux dangers du siège, et sur la fin il n'y avait plus à l'asile que 94 infirmes.

Cependant ces tristes jours de calamités complexes allaient finir. Le siège était levé, et les pauvres petits, retournés dans leurs familles pendant le siège, rentraient joyeux dans la demeure qui leur avait toujours été hospitalière. L'ordre et la vie se réorganisaient, et l'on n'aspirait plus qu'au repos et aux moyens à prendre pour réparer ses forces. On croyait en avoir fini avec cet affreux cauchemar. Hélas ! que ne peut la malice de l'homme ? Elle est plus meutrière que la balle et la mitraille, parce qu'elle donne la mort aux sentiments les plus nobles et qu'elle tue le cœur en laissant vivre l'animal avec ses instincts féroces. C'était bientôt ce que la France et l'Univers allaient contempler avec stupeur.

La Commune venait d'éclater, la soudaineté du coup avait presque pris au dépourvu notre Supérieur. Un religieux était bien allé à Lille, d'où il avait rapporté mille francs donnés par l'une de nos maisons, mais il était ressorti de Paris pour reprendre ses quêtes, et quand il voulut y rentrer, il en trouva les portes fermées par les communards. Qu'allaient devenir nos pauvres enfants ? N'avaient-ils échappé aux maux causés par l'ennemi que pour mourir de faim par suite de la haine

stupide de leurs compatriotes ? C'est ce qui aurait pu arriver si nous n'avions trouvé pitié dans le cœur des hommes qui occupaient la mairie de Vaugirard. Honneur à eux qui comprirent si humainement leur devoir ! Chaque semaine ils nous envoyèrent des provisions qui suffirent largement à tous nos besoins, et par la permission de Dieu, ses ennemis, qui ne respiraient que rage contre Lui et son Église, se firent nos bienfaiteurs et nos sauveurs. Cependant nous avons dû rouvrir notre ambulance. Ce n'était plus des hommes que nous y soignons, c'était des brutes, mais, fait à remarquer, quand la griserie du vin et du club était tombée, l'homme reparaisait sous sa peau de bête et redevenait traitable. Nous eûmes moins à en souffrir que nous ne l'avions craint. Nous ne pûmes pourtant pas échapper à toutes les conséquences de notre fâcheuse situation. Un malheureux, dévoyé par la démagogie, avait son fils à l'asile où il venait le visiter souvent. Les soins dont cet enfant était l'objet l'avaient touché, et il nous en avait marqué plusieurs fois sa reconnaissance. Néanmoins les passions politiques avaient eu peu à peu raison de sa droiture, et, devenu honteux de son reste d'honnêteté, il en était arrivé à se griser avant d'entrer dans notre asile pour se donner le courage d'insulter les religieux qui se dévouaient pour son fils. Un autre, peut-être pas plus mauvais par nature que le précédent, tout aussi coupable par entraînement, tire un jour des fenêtres du collège des Pères Jésuites sur un groupe de religieux qui se tenaient dans la cour pour la surveillance des enfants qui prenaient leur récréation. Personne ne fut atteint, mais nous apprimes le lende-

main que cet homme était le père de l'un de nos enfants : il venait de se faire pardonner par ses camarades politiques d'avoir un fils chez des religieux.

D'autres dangers allaient renaître. L'armée de Versailles s'était avancée sur Paris, et le bombardement, pour réduire la capitale, avait repris plus intense que pendant la guerre. Notre voisinage des fortifications nous exposait à plus de périls, et le feu de l'armée sauveur devenant plus rapproché, il fallut songer à s'abriter dans les caves pour échapper aux obus qui passaient en sifflant sans discontinuer. Quelques jours auparavant, nos pauvres enfants s'étaient préparés à célébrer le mois de Marie, et le frère qui les dirigeait avait choisi, pour en faire l'ouverture, un cantique connu et dont le refrain avait une douloureuse actualité :

Au secours, Vierge Marie,  
Au secours, viens sauver mes jours.  
C'est ton enfant qui t'en supplie,  
Vierge Marie, sauve mes jours,  
Vierge Marie, au secours, au secours.

Par une émouvante coïncidence, ce fut dans l'une des caves où toute la maison était descendue depuis une heure à peine, que se fit l'ouverture du mois de Marie, la voix suppliante des enfants se mêlant aux grondements menaçants du canon. L'innocence et la prière touchèrent le cœur de la mère des hommes, reine du Ciel, elle étendit sa protection sur tous, et personne de cette maison qui se confiait à sa maternelle bonté ne fut tué ni blessé. Néanmoins, le danger en devenant plus présent et plus pressant engageait vis-à-vis des enfants la responsabilité des religieux qui assumaient

le devoir de les protéger autant que le permettaient les circonstances. Le Supérieur s'adressa aux parents et conseilla à tous ceux qui habitaient une zone plus à l'abri de la mitraille de reprendre leurs fils. La séparation d'avec ceux-là fut déchirante. L'habitude de vivre ensemble, de supporter depuis des mois les mêmes périls, de partager les mêmes privations, avait créé un lien d'affection que connaissent seules les victimes d'une même infortune. La foi de ces enfants, en opposition peut-être avec l'incrédulité de leurs parents, leur disait aussi que dans l'asile ils étaient comme les petits oiseaux dans le nid sous les ailes d'une mère tendre et vigilante, et ce fut douloureusement, en mêlant leurs larmes aux larmes des religieux dont le cœur s'était plus encore ouvert à la pitié et à l'amour, qu'ils s'éloignèrent pour gagner la protection du domicile paternel.

A quelques jours de là, la poudrière du Champ de Mars, située à peu de distance de nos bâtiments, sautait. La rage des communards vaincus venait d'accomplir ce dernier forfait, au risque de faire des centaines de victimes innocentes. La commotion fut si violente que les vitres de la maison tombèrent, le sol trembla et comme secoué par un tremblement de terre, au point que pendant un instant on ne sut distinguer entre l'une ou l'autre des causes de la catastrophe, car plusieurs fois les communards avaient menacé de faire sauter la poudrière s'ils étaient vaincus. Le pauvre vieux pavillon Louis XV, surchargé d'années, ne put résister à une pareille secousse : ses murs et ses plafonds se lézardèrent, et la perspective de sa prochaine

démolition vint s'ajouter à toutes les autres préoccupations des religieux.

Tant d'émotions, faisant suite à tant de privations, pouvaient trouver de la résistance dans la constitution plus robuste des Frères, mais il n'en fut pas de même pour nos pauvres infirmes. La santé de beaucoup en resta ébranlée à jamais, et dans l'espace de quelques semaines dix d'entre eux quittèrent une terre qui leur avait été peu clémente pour goûter auprès de leur Père du ciel et de leur mère la Vierge Marie, qu'ils avaient invoquée à l'heure du danger, le repos de l'Éternelle félicité.

La réduction de l'insurrection par le gouvernement régulier avait ramené la paix, bien nécessaire pour panser les plaies de la société et la relever de ses ruines. Nos supérieurs se recueillirent; qu'allaient-ils faire? Les dettes avaient augmenté, nous étions sans ressource; pourraient-ils continuer plus longtemps à faire en faveur de l'existence de cette maison les lourds sacrifices d'argent qu'ils consentaient depuis onze ans? Il ne fallait guère l'espérer. Les besoins cependant pressaient et ne pouvaient pas attendre la solution de leur décision; ils nous envoyèrent 20.000 francs. Combien je me plais à admirer leur bonté pour cette œuvre de petits pauvres et la grandeur inlassable de leur charité! Ils étaient dans une très grande gêne d'argent, toutes nos maisons avaient plus ou moins souffert, les unes réclamaient des secours, les autres déclaraient ne pouvoir en donner, ou les réduisaient à une faible somme. La pénurie était partout, et nous, les plus pauvres, nous eûmes leur préférence.





Le R. Père Marie-Alphonse Gay, prêtre de l'ordre des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, premier supérieur de l'Asile, et le Frère Victor, fondateurs de l'Asile des jeunes garçons infirmes pauvres.



R. P. Gaëtan Corrïger

L'heure était solennelle et décisive. Voyons jusqu'au bout le tableau qu'elle nous présente. Nous sommes arrivés vers le milieu de l'année 1871, le T. R. P. Marie-Alphonse était Provincial depuis 1865, le R. P. Gaëtan venait d'être nommé supérieur de l'Asile. Les bâtiments neufs, moins le dernier qui comprenait la chapelle et les petites salles et dortoirs qui y faisaient suite, avaient pris un aspect lamentable; encore quelques années et presque tous disparaîtront, les uns par nécessité pour faire place à un plan d'ensemble, les autres par décrépitude; deux parties seront englobées dans les bâtiments modernes et modifiées pour subir cette assimilation. Le pavillon Louis XV était étayé à l'extérieur et à l'intérieur. Au dehors, d'énormes sapins partant du sol venaient le soutenir jusque sous le toit; à l'intérieur, dans le réfectoire des religieux, trois poutres debout en supportaient une quatrième transversale qui avait pour mission d'arrêter l'effondrement du plafond; à l'étage supérieur, les pièces avaient été évacuées et les volets disjoints obliquaient tristement le long des murs. Entre le terre-plein de la chapelle et les bâtiments, une dépression du sol miné par les eaux formait une énorme flaque d'eau après les pluies, et une planche était habituellement jetée pour passer en équilibre et à pieds secs d'une partie à l'autre. Au premier étage, un pont en l'air, formé de deux planches mal jointes avec garde-fou rudimentaire, reliait, par un pittoresque douteux, l'infirmerie à la tribune de la chapelle dont la porte paraissait suspendue dans le vide. Cette situation devait durer encore deux ou trois ans. Un jour que le cardinal Guibert, archevêque de

Paris, nous honorait de sa visite et qu'il contemplait ces ruines, il ne put s'empêcher de nous dire : « C'est beau, mes frères, d'aimer la pauvreté, mais ce n'est pas prudent d'en pousser l'amour jusqu'à se faire ensevelir sous des décombres ».

Telle était la maison que le Père Gaëtan venait de recevoir de ses supérieurs avec la mission de la vendre, oui, de la vendre, avec le secret espoir qu'il ne la vendrait pas, mais qu'il la sauverait. Les douleurs et les sacrifices du passé auraient-ils donc été inutiles ? Il n'entre pas dans la conduite providentielle de Dieu d'éprouver pour détruire, mais il ébranle pour affermir et édifier, comme l'arbre que secoue la tempête et qui s'enracine plus vigoureusement. Encore un effort, un acte de foi en Dieu, et l'avenir assombri se chargera de lumière, de vie et de fécondité et donnera de la grandeur et de la stabilité à l'œuvre ; c'est ce que nous verrons bientôt. Pour le moment, je continue à placer sous les yeux du lecteur la succession des événements, me réservant de lui en montrer un peu plus loin les causes et les hommes avec la part qu'ils y ont prise.

Dans les trente années qui vont suivre, les vastes et confortables bâtiments qui constituent de nos jours l'Asile des Jeunes Garçons infirmes et pauvres, seront construits avec les seules ressources de la charité publique et payés rapidement par des dons qui témoigneront d'une particulière protection surnaturelle. Lorsqu'il devenait nécessaire de les agrandir pour abriter le nombre croissant des infirmes ou de les modifier selon les indications de l'expérience ou de la nécessité, les ressources augmentaient dans les mêmes pro-

portions, et les années suivantes, lorsqu'aucune charge nouvelle ne grevait l'œuvre, le budget ne parvenait à se boucler qu'avec une légère majoration de recettes. L'asile compte actuellement plus de 400 enfants. D'importantes améliorations et transformations ont été apportées successivement à la conception primitive de l'œuvre, à mesure que l'expérience s'acquerrait et que le sentiment du secours divin, en soutenant notre foi, encourageait notre audace. D'une maison d'incurables, nous avons fait une maison où l'on guérit. Le service médical et chirurgical a fait des efforts pour le relèvement de toutes les santés ébranlées, presque condamnées, et nous y avons pris une large part, en créant un sanatorium au bord de la mer. Des tempéraments voués aux langueurs et à la décrépitude se sont fortifiés et devenus capables de supporter la fatigue d'un travail rémunérateur. Des ateliers ont été ouverts où ces enfants apprennent à exercer une profession. Des classes les ont initiés aux connaissances primaires que l'école publique leur avait refusées, en tenant devant eux ses portes fermées. Beaucoup quittent l'asile avant l'âge réglementaire, parce qu'ils ont retrouvé des forces suffisantes et qu'ils sont en possession d'un métier avec lequel ils feront face aux nécessités de la vie. Des salles de pansements ont été récemment inaugurées avec l'espoir d'augmenter les guérisons et les améliorations dans une plus rapide et plus sûre progression. Les incurables proprement dits sont devenus une minorité, et la balance des proportions, en se déplaçant, a fait de cet asile tout à la fois un hôpital qui compte ses guérisons, une école primaire qui s'encourage de ses succès,

une école professionnelle qui a fait des ouvriers de jeunes gens condamnés peut-être à la mendicité, certainement à l'inutilité. Ceux qui meurent, et ils sont relativement peu nombreux, laissent derrière eux le souvenir de leur fin calme, résignée, angélique, quelquefois radieuse. Ils excitent le désir chrétien de mourir comme eux et donnent l'impression de leur bonheur éternel. Ce sentiment n'est pas seulement le nôtre, il est celui de tous ceux qui les ont vus passer de ce monde et qui nous ont fait part de leur édification. Plus de 2.500 infirmes ont été soignés pendant cette période cinquantenaire. Il est difficile d'établir le chiffre des améliorés en état de gagner leur vie, parce que l'œuvre, à son début, n'ayant pas prévu ce côté bienfaisant de son action, a négligé longtemps d'en tenir compte. Cependant nous pouvons dire que, depuis une dizaine d'années, les enfants sortis aptes au travail représentent les trois cinquièmes, et que les deux autres cinquièmes comprennent les incurables, les sortis pour autres causes et les décédés. L'instruction primaire supérieure et musicale des aveugles a été organisée en vue de faire d'eux des professeurs de piano et des organistes, et si la carrière d'organiste leur est maintenant presque fermée par la séparation des Églises et de l'État, celle de professeur s'ouvre encore assez largement pour que, jusqu'à ce jour, ils soient arrivés, un peu plus ou un peu moins, à se faire une situation.

Ces bienfaits sociaux, à l'actif de notre œuvre, ont eu pour artisans quelques modestes religieux et de nombreux hommes et grandes dames du monde. A la fondation apparaissent deux belles figures, le T.R.P. Marie-

Alphonse Gay et le Frère Victor Thévenot, et presque en même temps deux nobles physionomies laïques : M. Augustin et M<sup>me</sup> Augustin Cochin. Cette association du moine et du laïque qui se retrouve dans tous les siècles, dans tous les grands gestes de la France chrétienne, n'est-elle pas admirable et toujours féconde ? Chacun dans sa sphère agit de conserve, et le bien se fait à la gloire de Dieu et au profit de l'humanité. Qui donc oserait le méconnaître ? Nous le verrons une fois de plus ici.

Le P. Marie-Alphonse était prêtre ; ses études de droit, antérieures à son sacerdoce, l'avaient préparé au rôle de défenseur de nos intérêts et de nos biens, qu'il remplit plus tard par la plume et par d'habiles dispositions juridiques, à l'étonnement d'éminents jurisconsultes. Sa clairvoyance, ses pressentiments de l'avenir, avaient été si sûrs que, jusqu'à la promulgation des lois d'expropriation contre les religieux, les statuts civils qu'il donna à l'Ordre pour fixer devant l'Etat nos droits de propriétaires, imposèrent le respect aux discussions et aux interprétations les plus malveillantes et que jusqu'à ce jour, où la tourmente bat son plein, nous avons vécu sous le régime légal protecteur que sa prudence et sa sagesse nous ont laissé comme le legs de ses travaux et de ses préoccupations paternelles. Religieux austère pour lui-même, compatissant et maternel aux besoins physiques et spirituels de ses religieux et de ses enfants, indulgent aux bonnes volontés, il était sévère pour les indisciplinés et ceux qui paraissaient apporter de la mauvaise volonté dans l'accomplissement de leurs devoirs. Très humble, il s'effa-

çait sans ostentation. Au ministère de la guerre où il avait eu de fréquentes relations d'affaires pour la fondation de l'hôpital militaire de Nancy, dont il obtint que l'on confiât le service et l'administration à ses religieux, un chef de bureau disait de lui : « Quel est donc cet homme qui nous étonne par la clarté et la solidité de ses rapports ? » Il était alors notre Supérieur Provincial. Nommé précédemment Supérieur-Fondateur de l'asile qui nous occupe, il en fut la pensée organisatrice, le souffle qui anime et qui dirige et il mit au pied de l'édifice une fondation qui n'a pas dévié ; mais en toute justice, il faut que je le dise, l'humble Frère Victor Thévenot, le modeste quêteur, son collaborateur et son ami, en fut encore plus que lui l'artisan, l'âme et la vie, il la remplissait de sa vertu et de son esprit surnaturel. Sa charité était si prodigue de lui-même, si compatissante et si infatigable que nos enfants l'avaient d'eux-mêmes surnommé « le Père des pauvres ». Le matin, avant de se rendre à ses quêtes de la ville ou de la campagne, il pensait l'enfant qui avait les plaies les plus repoussantes, et, à son retour, la figure gonflée et parfois violacée par un asthme qui le faisait beaucoup souffrir, il se rendait, à peine changé de linge, à la chapelle où il faisait son chemin de la croix et, de là, il passait immédiatement à l'infirmierie où il donnait à manger aux paralysés, comme une mère donne la cuillerée à son nourrisson, et il les mettait au lit. Chaque jour, avec une fidélité scrupuleuse qu'aucune raison de santé ou d'occupation ne détournait, il se livrait à ces exercices si chers à sa foi et à sa charité, jusqu'à ce que sa mort, 16 octobre 1875, le réunit à Dieu qu'il avait



tant aimé dans les pauvres, après une courte maladie qui l'avait surpris dans ses tournées habituelles.

C'est dans ces premières années qu'au milieu des frêles racines qui cherchaient à prendre sève dans le sol déjà riche de floraison de la charité chrétienne, à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, que va se greffer, pour se développer jusqu'à nos jours dans leurs descendants, l'action bienfaisante et primordiale pour l'œuvre d'Augustin Cochin et de M<sup>me</sup> Augustin Cochin, née Benoist d'Azy. L'un par ses conseils, son expérience dans les questions d'assistance, sa haute influence politique et administrative; l'autre en sa qualité de présidente des Dames patronesses, par sa bonté sereine, son zèle actif, discret, toujours modeste, par ce jugement où brillait constamment une pensée élevée, délicate et surnaturelle, ils seront des coopérateurs dévoués, toujours sur la brèche, soldats qui agissent aux heures difficiles autant que chefs qui savent commander sagement.

À peu près au même moment se place M<sup>sr</sup> de Ségur, le saint aveugle, l'ami des jeunes gens, surtout des petits infirmes. Au jour de l'an, chaque année jusqu'à sa mort, après avoir accordé la matinée à sa famille selon le sang, il consacrait son après-midi à sa petite famille d'adoption. Rayonnant de bonheur, il assistait à la pièce récréative que lui avaient préparée nos chers enfants; et ses deux mains, son bon rire, étaient toujours pleins d'applaudissements quand il s'agissait de couvrir une magistrale entorse à l'art de bien dire et de bien jouer. Aussi les acteurs étaient-ils joyeux de descendre de leurs planches pour venir recueillir des encouragements qu'ils recevaient avec conviction. Une

scène charmante se passait alors: tous les infirmes, même ceux qui ne pouvaient marcher et qui étaient portés sur les bras des frères, défilaient devant Monseigneur. Pour chacun d'eux, il avait une parole aimable, il s'enquêrait de leurs infirmités, les touchait, les consolait ou les plaisantait et leur remettait dans les mains une orange.

Une sainte fille, Victorine Paquette, servante dévouée à qui ses maîtres en mourant avaient laissé une petite pension, fut une autre amie de la première heure. Bienfaitrice insigne de l'œuvre, ignorée, s'ignorant elle-même, c'est par milliers de francs que chaque année elle apportait le produit de ses quêtes, de son zèle, de son industrie et de ses privations. Elle ne supportait pas la louange et quand on voulait la lui adresser, elle disait plaisamment, faisant allusion aux vieux habits qu'elle quêtait, aux objets de toilette qu'elle confectionnait: « Je suis la chiffonnière de Vaugirard », et beaucoup s'y méprenaient, ignorant qu'elle faisait davantage. Une année nous eûmes le bonheur d'obtenir pour elle le prix de vertu Montyon de 1.500 francs. Sa reconnaissance envers nous fut sans borne, et aussi sa joie d'apporter intégralement à l'asile ces 1.500 francs, ne voulant pas admettre qu'elle était âgée, infirme, et que ce secours lui serait plus nécessaire qu'à nous.

Le Père Marie-Alphonse avait eu pour successeur, en mai 1865, le R. P. Maxime Lamy, religieux humble, d'une charité ardente, d'une mortification d'anachorète. Douze ans auparavant, il avait fait à Dieu le sacrifice de sa vie pendant la période cholérique qui s'abattit sur Marseille en l'année 1854 et où il exerçait les fonctions d'infirmier dans notre maison de vieillards. Ce sacri-

fice accepté de Dieu ne devait avoir son dénouement que beaucoup plus tard. Devenu supérieur de l'Asile des petits infirmes, il y conquit les cœurs par sa douceur et sa charité. Dans leurs critiques, nous entendîmes un jour nos enfants lui rendre cette justice : « Tel frère paraît aimer davantage l'un de nous, celui-là est trop sévère ; le Père Maxime, lui, est irréprochable ». Il sembla que Dieu ne l'avait placé à la tête de l'Asile que pour en faire une de ces victimes qui, par leur mort, apaisent la colère divine et attirent les grâces célestes. Le choléra venait de faire son apparition à Paris. C'est alors que le Père Maxime renouvelant à Dieu le sacrifice qu'il lui avait fait à Marseille, s'offrit pour le salut de tous. On lui entendit faire cette prière : « Mon Dieu, s'il vous faut une victime pour l'expiation des péchés de cette maison, frappez-moi, je vous fais le sacrifice de ma vie ». Cette fois, le cri de son âme fut exaucé, aucun autre que lui ne succombera dans la maison, mais le 28 août 1866, fête de saint Augustin qui cette année-là, pour la première fois, devait se célébrer avec solennité et était attendue par nos enfants, comme une réjouissance, on ne vit pas, au matin, le Père Maxime dans sa stalle au chœur. Le mal l'avait terrassé dans la nuit et trois jours après, 31 août, il rendait son âme à Dieu. De sa biographie écrite par M. l'abbé Masson, je tire ces lignes qui ont trait à ses derniers moments : « ..... Il reçut l'Extrême-Onction et la divine Eucharistie avec beaucoup de calme et avec l'émotion de la foi la plus vive. Il paraissait enivré de l'amour de son Rédempteur et la grâce sanctifiante rayonnait sur son doux visage. Tous ses frères furent ravis de ce

spectacle et ils ne pouvaient se lasser d'admirer des dispositions si touchantes et si chrétiennes. »

Le R. P. Moïse Trégoüet remplaça le Père Maxime Lamy à son décès. C'est lui qui aura à supporter la douloureuse période de la guerre et de la commune et il dirigera la maison jusqu'en juin 1871.

C'est ici que se place, à titre de successeur du Père Moïse, la belle personnalité du R. P. Gaëtan Corriger. Le temps est venu de montrer quelle part exceptionnelle il prit dans le développement de l'Asile et comment la protection de saint Joseph dominera tout son supérieurat et le vivifiera. Les moyens humains étaient devenus impuissants pour sauver l'œuvre, ainsi que la connaissance des faits nous l'a démontré, et nous sommes arrivés au moment où elle allait succomber ou se relever par un plus grand effort vers Dieu. C'est à ce dernier parti que se résolut le Père Gaëtan. Il entrevit dans saint Joseph, père et nourricier de Jésus, charpentier et pauvre ouvrier, l'ami trop insoupçonné des pauvres, et il alla à lui avec confiance, pour lui demander la vie matérielle qu'il avait eu lui-même la charge d'assurer à la Sainte Famille. Est-ce qu'il n'avait pas aussi une famille plus infirme que celle de Joseph? Pouvait-il être indifférent à une misère physique plus grande que la sienne? Non jamais! Le P. Gaëtan avait la foi, elle fut sa force et elle devint sa victoire. Il eut la joie de se sentir compris et suivi par sa communauté. Avec elle, il prit l'engagement d'acheter une statue de saint Joseph, de faire brûler une lampe devant elle nuit et jour, et de réciter chaque jour dans un exercice commun les litanies de saint Joseph. Pour

lui, il contracta l'habitude d'invoquer saint Joseph dans tous ses besoins et dans toutes ses difficultés. Il en fera sa lumière, son conseil, le guide de sa vie. Il déclarera qu'il est son recours et son soutien, et il n'expliquera pas autrement le succès permanent de ses entreprises et la bénédiction constante de Dieu sur son long gouvernement. Désormais, la face de l'œuvre va changer. Le P. Gaëtan demandera à son Supérieur provincial la permission de la relever de ses ruines en faisant construire. Il lui répondra plaisamment que l'on y songera quand il aura 50.000 francs en caisse, dettes payées. Va-t-il sacrifier l'admission d'un plus grand nombre d'enfants pour faire des économies ? Pas du tout, il augmentera leur nombre. Ils étaient descendus à la suite des malheurs de l'année terrible, il les relèvera peu à peu et ils seront 116 en fin d'année 1873 ; il aura payé 25.000 francs de dettes et il lui restera en caisse 36.690 francs. Pour la première fois, l'œuvre aura marché d'elle-même, sans le secours de la Maison-Mère. Fort de ce résultat, il écrit de nouveau à son Supérieur provincial, il s'efforce de lui inspirer sa confiance en saint Joseph, de lui faire partager la foi de sa communauté, et le bon Provincial qui ne demandait qu'à se laisser convaincre, qui était lui-même pénétré d'idées surnaturelles, qui savait ce qu'il pouvait espérer de la piété de son inférieur, lui accorda ce qu'il demandait, sans lui laisser ignorer qu'il y avait eu dans son Conseil de vives oppositions et que s'il voulait ne pas se heurter à des entraves, il fallait qu'il redoublât de prière. C'était, j'ose le dire, miraculeux. Car qui ne comprendrait la prudence des opposants et qui ne s'étonnerait

en même temps qu'ils se soient si vite résignés, quoique plusieurs eussent saisi cette occasion pour montrer leur inquiétude sur les suites de cette facile résignation. Le devis avait été arrêté à 200.000 francs et la construction ne coûta que 175.569 francs. A la fin de cette année, il y avait 131 enfants.

En 1875, on fit en deux fois d'autres importantes constructions, évaluées ensemble par plusieurs architectes 200.020 francs, bien qu'elles n'aient coûté que 124.232 francs. A la fin de l'année, 142 enfants. On peut s'étonner de la disproportion qui s'établit entre le devis et le coût réel et se demander quelle en est l'explication. Elle est bien simple. Le Frère Esprit fut l'architecte, il s'ingénia à utiliser les vieux matériaux, à se servir du concours des plus valides de nos jeunes gens, à employer les connaissances en menuiserie d'un autre religieux, et c'est par cet ensemble de causes qu'il réalisa de si fortes économies.

En 1876, construction de 80.000 francs.

En 1886, en 1890, nouvelles importantes constructions. En 1893, fondation du Sanatorium du Croisic. En 1897, construction de la chapelle et du troisième étage sur l'étendue de tous les bâtiments, moins l'aile en bordure sur la rue Lecourbe. Plus de 400 enfants.

Qui était donc le P. Gaëtan pour avoir osé tenter Dieu, dédaigner les conseils de la sagesse humaine, soulever l'étonnement de beaucoup, encourir le blâme de plusieurs? C'était un homme sans lettres, doué d'un jugement sûr, d'un caractère doux et patient, clairvoyant, ne perdant jamais de vue son idée, y revenant sans bruit et tournant les difficultés, sans jamais les

heurter de front. Sa physionomie reflétait la pureté de son âme; il aimait Dieu de tout son cœur, il le voulait aimé de ses frères et de ses enfants, et sa vie fut un apostolat autant qu'un long exercice de charité. Surnaturel en toutes choses, il jugeait et se conduisait selon les principes les plus élevés de la foi catholique, et il prit pour règles de conduite dans son supérieurat que par tous les moyens extérieurs en son pouvoir, Dieu ne soit pas offensé par les enfants, et que la sainte pauvreté, en tant que compatible avec la charité, soit toujours observée par sa communauté. C'est pourquoi il voulut que l'on construisît avec une grande simplicité dans les lignes. Désormais, pendant trente ans, l'œuvre se développera sous sa prudente direction, elle sortira peu à peu de sa pensée, s'édifiera, s'organisera dans son mécanisme intérieur aussi bien que dans sa forme extérieure. Il communiquera à ses collaborateurs les ardeurs de sa charité, ses préoccupations sur l'éducation et l'instruction des enfants. L'avenir lui apparaîtra avec ses dangers pour les âmes, et il ira au-devant d'une loi dont il entrevoit le vote par la tendance des passions politiques, et avant que l'école laïque et obligatoire ait été décrétée, il aura choisi parmi ses infirmes quelques sujets d'élite, il en aura fait des instituteurs brevetés; il créera l'école de Saint-Jean-de-Dieu, l'animera de sa foi, et avec ces jeunes gens que le monde repousserait, il continuera la lutte du bien contre le mal en jetant dans l'intelligence des infirmes que Dieu et leurs parents lui ont confiés, des semences de saine morale et de doctrine chrétienne. Dans cette tâche difficile, il est puissamment aidé par

le zèle d'aumôniers successifs : le Père Louis Gandet qui forme sa génération à la communion fréquente, l'abbé Gabiller dont les solides leçons catéchistiques fortifient les convictions religieuses, le Père Ignace Magnien dont la sollicitude éclairée s'efforce de faire passer sur ces jeunes âmes un souffle de pureté. Aussi voit-on bientôt s'épanouir une charmante floraison de petites vertus. Parmi les défaillances de l'âge, les défauts du caractère, les alternatives de haut et de bas dans la conduite, la volonté de plusieurs se tourne vers le bien, un noyau d'enfants bons se forme qui viennent aider de leurs exemples l'enseignement des Frères; et nous goûtons la joie que Dieu soit servi. Et le doute n'est plus possible, car la piété est devenue généreuse, elle sait se sacrifier. Ces enfants sont pauvres; à cette époque surtout, ils reçoivent peu de leurs parents et de nous, leurs convoitises sont tenues en éveil par l'excitation des belles et friandes devantures de la rue, nous relevons quelquefois dans leurs paroles le désir de jouir comme d'autres, et cependant quand une infortune se dresse devant eux, qu'il s'agisse d'un pauvre estropié qui mendie, de faire partie d'une société de secours établie dans l'asile et qui porte chaque dimanche à une famille malheureuse un pain et une pièce de 3 francs, de verser une cotisation à l'œuvre de la Sainte-Enfance, les petites économies se vident plus rapidement qu'elles ne se sont amassées; la Sainte-Enfance reçoit annuellement 200 francs, la famille malheureuse est régulièrement assistée chaque dimanche, et tout ce petit monde reste joyeux et se remet à ses jeux avec la gaieté et l'entrain d'une conscience heureuse. Que de fois les sons



éclatants d'une musique militaire descendant la rue Lecourbe avaient gonflé d'envie leurs poitrines ! Même ce bonheur d'attirer vers eux et d'être utile par une distraction apportée, leur serait-il refusé ? Quoi, toujours ils recevraient sans jamais rien donner ! Et leurs regrets reprenaient désespérés. Nous en avons été souvent les témoins attristés. Un jour le P. Gaëtan leur dit : « Dans la pièce récréative que vous préparez, il y a un chœur de mirlitons, si vous savez en faire sortir un effet sonore qui me fasse connaître ce que peuvent vos poumons, je vous achèterai une vingtaine d'instruments de cuivre. » Hourra ! crient toutes les voix ; et quelques jours après, quarante mirlitons s'essayaient à jouer un chœur. Pas de doute qu'ils ne remportent la victoire. Pensez donc, ils sont quarante ! Le jour de l'épreuve, du succès est arrivé, les quarante se bousculent sur l'estrade ; crânement et goguenards, ils attaquent le morceau. Oh ! déception cruelle, du fond de la salle on n'entend presque rien, et de près il semble qu'un seul mirliton joue. Quelques-uns s'esclaffent, d'autres se dépitent, mais à la fin de la pièce tous étaient contents, le P. Gaëtan avait dit : « Vous aurez vos instruments de cuivre ». Cela se passait en 1881. Quelques semaines après, M. Josset, jeune, ardent, entraînant, soulevait l'enthousiasme de ses élèves et les préparait à ces triomphes qu'il connurent depuis dans les concours de musique et d'où enfin ils furent honorablement exclus par une démarche collective des sociétés les plus fortes que le découragement gagnait partout où nous nous rencontrions, et qui nous supplièrent de ne plus lutter contre elles. Un magnifique vase de Sèvres offert par le

Président de la République et décerné par le Jury de Lyon vint sceller cet engagement.

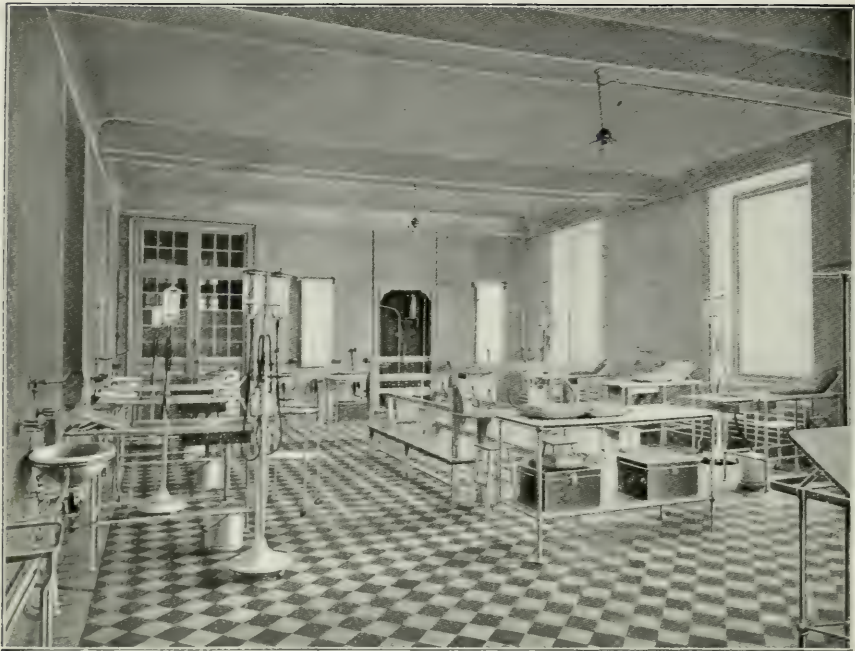
Plus laborieuse fut la création de l'école musicale des aveugles. Elle traversa plusieurs années difficiles où s'exerça la prudente sagacité du Père Gaëtan. L'opinion, peu favorable à la méthode employée, en discutait la valeur et les résultats. L'insuffisance des connaissances du Père Gaëtan en cette matière était connue et des personnes intéressées à arrêter le développement de cette nouveauté en profitaient pour peser de tout le poids de leur savoir et de leur influence et obtenir un changement radical dans l'enseignement de la musique à Saint-Jean-de-Dieu. C'est alors que le Père Gaëtan fit paraître tout ce que son esprit avait de ressources, son jugement de réflexion, sa patience de force, son caractère de volonté. Doué d'une oreille fine, d'un goût naturel quoique sans culture, il sentait d'instinct dans le jeu des élèves et de leur maître, des beautés harmoniques qui le tenaient en garde contre une décision prématurée. Avec une habileté qu'on n'eût pu soupçonner, il recueillit les éléments de nature à former son opinion, il en présenta les arguments avec patience, en attendit les réponses avec calme et se forma enfin un jugement éclairé. Ce temporisateur, qui au premier abord laissait l'impression de la timidité et de l'indécision, devenait un résolu et un actif quand sa conscience lui avait fait connaître son devoir, et alors aucun obstacle ne l'arrêtait plus, il le tournait sans violence et arrivait au but avec une constante fermeté. Bien peu sauront la grande part qu'il a prise au triomphe de la méthode Jossot qui est aujourd'hui la gloire



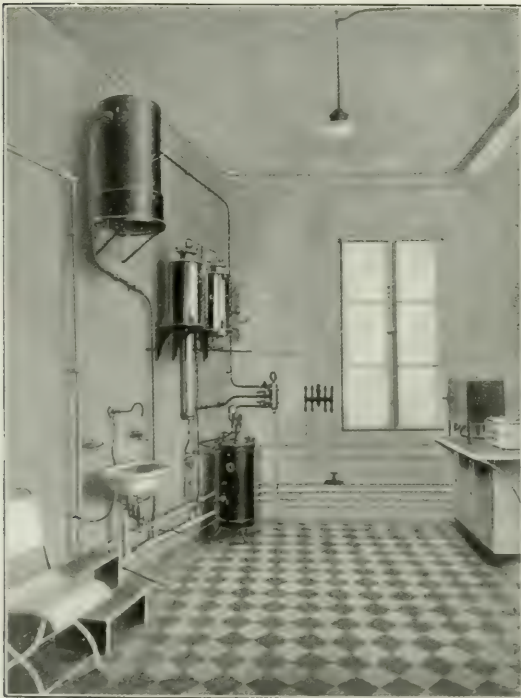
Cour intérieure et Chapelle de l'Asile



Sanatorium marin du Croisic



Salle de pansements



Salle de stérilisation

de notre école, et dont la savante formation donne à l'enseignement musical de nos élèves, devenus maîtres à leur tour, une supériorité bien nécessaire, mais justement appréciée du public, pour compenser l'infériorité de leur cécité.

La préoccupation de l'avenir de ses infirmes occupait une grande place dans les soucis paternels du dévoué Supérieur. Bien des projets furent élaborés par lui sans qu'aucun ne lui apportât la satisfaction et les espérances qu'il en attendait. Il lui était douloureux de penser que des enfants que nous avons élevés pieusement, seraient exposés à retomber dans un milieu irrégulier en nous quittant. Il aurait voulu faire quelque chose pour les sauver. En attendant que l'Esprit de Dieu lui donnât ses lumières sur ce projet, il résolut d'assurer l'avenir et l'indépendance de ceux qui sortiraient, en établissant, à l'Asile, plusieurs ateliers où chaque infirme se formerait à un métier selon ses aptitudes, et qu'il exercerait ensuite au dehors pour gagner sa vie. Il laissa la brosserie qui ne donnait plus les satisfactions que l'on en avait attendu, et développa l'atelier des tailleurs et la cordonnerie, et installa un atelier de reliure; un bureau de copie pour les aveugles et une petite imprimerie en caractères Braille complétèrent l'ensemble de nos ateliers. Les écoles furent mises sur un pied solide, et il pourvut que les aveugles d'une part, les voyant clair intelligents d'autre part, puissent en vue de leur avenir prendre le brevet de capacité.

Vouloir faire des ouvriers de ces pauvres infirmes, c'était bien; mais fallait-il encore que la plupart de-

viennent assez robustes pour supporter la fatigue d'une journée de travail et se donner le droit à un salaire qui les fasse vivre ! Déjà, le dévouement de nos médecins y avait aidé. Le D<sup>r</sup> Desquibes, homme excellent, élevé dans les principes d'une philosophie rationnelle, éloigné de Dieu par les habitudes de sa vie, proclamait cependant et mettait personnellement en pratique médicale qu'un jeune homme doit être honnête de mœurs s'il veut bien se porter ; ses conseils, ses paroles autant que ses soins, avaient relevé plusieurs santés et tracé une sage direction profitable à tous. Le D<sup>r</sup> Leboucq qui lui succéda, acquit bientôt une expérience qui lui donna une place à part dans le traitement des maladies de l'enfance, et son dévouement à nos infirmes, à nos frères dans leurs maladies, lui avait conquis l'affection de tous, lorsque une mort tragique nous l'enleva. Il succomba à une congestion qui le frappa pendant qu'il s'efforçait de sauver son gendre qu'un faux mouvement avait précipité de sa barque dans la mer, pendant une promenade qu'ils faisaient en commun. Il s'était fait le champion du Père Gaëtan dans le projet de fondation d'un sanatorium marin au Croisic pour le traitement des affections rachitiques et scrofuleuses. L'entreprise était hardie, il fallait des ressources, le Père Gaëtan sut les trouver, mais le Docteur eut le mérite d'inspirer confiance aux hésitants en leur faisant entrevoir les guérisons et les améliorations qui récompenseraient nos efforts. L'avenir a justifié ces promesses, et c'est au sanatorium du Croisic que nous devons ce résultat étonnant que nos infirmeries, autrefois pleines de plaies suppurantes dont on ne voyait pas

la fin, sont parfois presque vides, et par contre nos ateliers presque toujours pleins. Le problème était donc résolu, et depuis quatorze ans que fonctionne l'établissement, nous nous félicitons chaque année de cette généreuse initiative qui a rendu au travail et à la vie sociale tant d'infirmes, qui, à ce défaut, seraient restés sous le poids de leur inutilité et de leur dépendance.

Pendant que s'élaboraient ces divers projets et que s'exécutaient successivement tous ces travaux qui témoignaient de la vitalité nouvelle que l'œuvre avait puisée dans la pensée de foi de son Supérieur et la dévotion de tous à saint Joseph, des hommes et des femmes du monde, mus de pitié pour des infirmités si jeunes et si imméritées, étaient venus apporter leur argent à l'Asile, la douceur de leurs paroles aux enfants, et parfois au Supérieur une aumône qui devenait le point de départ d'une amélioration. Les fréquentes visites que la marquise de l'Aigle, mère de notre dévoué Président actuel, avait faites à cette pauvre demeure qui s'en allait de toute part, lui avaient inspiré peu à peu un sentiment d'attachement pour nous et nos pauvres. Elle avait contemplé un moment auparavant cette étroite planche vacillante qui conduisait à notre réfectoire, elle se trouvait alors en face d'une construction laissée en partie inachevée et dont nous voulions faire notre basse-cour, un instant elle réfléchit : « Oh ! que vous êtes pauvres ! Je vais vous envoyer une vache, vous pourrez au moins donner un bon lait à vos enfants ». Voilà comment nous avons commencé la basse cour. La bonne marquise revint

voir la nourrice qu'elle nous avait si généreusement et si spontanément donnée, elle s'inquiéta de savoir comment on la nourrissait. Ne la laissez pas maigrir, dit-elle, je vous enverrai le foin pour la faire vivre, et elle laissa dans ce but une forte somme qu'elle renouvela chaque année.

Dans ses quêtes à la campagne, le vertueux Frère Victor, malgré les sympathies qu'il avait su gagner, ne voyait pas toujours les portes des châteaux s'ouvrir à son gré devant lui. Il priait et attendait l'heure de Dieu.

Une famille dont il connaissait la piété, la fortune et la charité, persistait à ne pas comprendre l'œuvre à laquelle il avait donné son cœur et sa vie; il nous disait parfois : « Je demande à saint Joseph que cette famille vienne à nous ». Une année, le 19 mars, fête de saint Joseph, nos petits infirmes qu'étaient aux portes de Notre-Dame des Victoires. A l'une d'elles se présente un homme de haute taille, aux manières distinguées, au port noble et majestueux, il regarde, étonné, ces enfants, et il entre faire sa prière. Il revient un instant après, inquiet, il interroge le religieux, et lui demande quelle est cette œuvre et quels sont ces enfants. Le religieux était le frère Victor; c'est en souriant en lui-même et en remerciant saint Joseph qu'il lui répond, car il a reconnu le vicomte de Mortemart, qui deviendra plus tard le duc et sera le président de notre Conseil d'administration. Le lendemain, le vicomte était à la maison et remettait au P. Gaëtan un billet de mille francs, en lui disant : « Je cherchais depuis longtemps une œuvre d'enfants infirmes que



j'assisterai pour que Dieu protège les miens et les préserve de toute infirmité ».

C'est ainsi que Dieu envoyait des appuis et des bienfaiteurs au P. Gaëtan. D'autres sympathies profondes et généreuses avaient éclos et lui restèrent fidèles ; ce fut là le caractère spécial des amitiés qu'il contracta. C'est une grosse difficulté que de choisir parmi tant de noms, et cependant quelques-uns s'imposent ; je ne puis passer sous silence, parmi ces amis de la première heure, les de Lillers, de Melun, de la Bouillierie, du Chayla, de Girardin, Le Pelletier d'Aunay, de Cambrai, de Thury, de la Rochefoucault, d'Hunolstein, de Biencourt, de Boisgelin, de Juigné, de Vaufreland, Lefébure, Omer Laisné, des Cars, Leclercq, d'Harcourt, de Ludre, de Béthune, de Sénarmont, la douce M<sup>me</sup> Moisenet, M<sup>me</sup> de Nonjon, de Vandeuil, Pillet-Will, marquise de Ferrière, du Plessis-Bellièvre, de Talleyrand, de Valabrègue de Lowestine, de Vibraye, de Chabrillan, de Sainte-Marie de Chanteyrac, Defresne, Gay, Goldsmith, de la Châtre, de Ladoucette, de Laleuf, de Ligne, de Luçay, de Marbourg, Schmit, du Plessis, la baronne Piérard, de Mianville, baronne de Mouville, Berge, Péan de Saint-Gilles, Mabire, de Chabannes, de Paillot, de France, de Caraman, Bailly, de Vaux, Mutel, de Greffulhe, d'Estampes, Letaille, Charlet, de Trévise, Boumard, de Théméricourt, de Blacas, Caillat, Baude, Martin du Nord, Pozzo di Borgo, Dufour de Raymond, de Durfort, Rouillé d'Orfeuil de Provigny, de Fraguier, Garet, Cariol, de Dormy, etc., etc. Qu'il me soit permis de présenter encore quelques belles figures.

M<sup>gr</sup> de Ségur venait de mourir, sa succession en

qualité de Président du Comité des Dames était difficile à recueillir, il laissait le souvenir de l'un de ces hommes que des services inappréciables rendent nécessaires et dont on prend la place sans les remplacer. L'offre en fut faite à M. l'abbé Perraud, frère de l'évêque d'Autun, et elle fut acceptée. Aussi modeste qu'éloquent, l'abbé Charles Perraud, cachait son vrai mérite sous des dehors froids ; sa physionomie s'animait, son sourire s'échauffait, ses mains se tendaient, lorsqu'il s'adressait spécialement à des jeunes gens ou à des âmes qui souffraient. Son cœur apparaissait alors sous son vrai jour avec sa flamme, sa chaleur, sa tendresse ; c'était une mère, un ami dont rien n'était plus capable d'arrêter le dévouement actif. C'est ainsi qu'il fut pour l'œuvre. Le développement qu'elle prenait rapidement nous imposa de nouvelles constructions. Il y employa l'ardeur de sa parole, la persuasion de sa charité ; il se fit quêteur, il invitait à visiter l'Asile avec l'espoir qu'une bonne impression ouvrirait la bourse du visiteur. Les ressources augmentaient, mais elles restaient encore bien au-dessous des nécessités présentes. Il eut la pensée de donner un sermon de charité à la Madeleine. La veille, il arrive à l'Asile vers trois heures. « Je suis désolé, dit-il au P. Gaëtan ; j'ai une affreuse migraine, je n'ai rien pu préparer ; je viens au milieu de vous recueillir des impressions, je vais rester, je vivrai de votre vie, j'assisterai à vos pansements, à tous vos exercices ; demain matin, je partirai, j'emporterai de ma visite ce que je pourrai et, à défaut d'idées, je citerai des faits. » Le lendemain, au moment de monter en chaire, il disait encore : « J'ai la tête vide ». Il com-

mence son sermon un peu péniblement, il semble que les mâchoires elles-mêmes engourdies par la douleur, ne peuvent s'ouvrir; nous étions anxieux, mais il s'anime, la force de la volonté a raison du mal; pendant près d'une heure et demie, il tient son auditoire, haletant à ses lèvres. Son sermon achevé, l'émotion est dans tous les cœurs, les larmes sont dans les yeux de plusieurs. La foule arrive aux portes où sont nos petits quêteurs, et là se passent les scènes les plus émouvantes. Des dames vident leur portemonnaie, d'autres retirent leurs bagues ou leurs bracelets qu'elles jettent dans la bourse, des tours de cou suivent; d'autres tracent sur une feuille de leur carnet qu'elles détachent : Bon pour une somme de tant. Le jour suivant les maris revenaient, les uns soldant les billets, les autres rachetant les bijoux. La quête avait dépassé 15.600 francs. Chaque année, et celle-ci encore, des personnes, que quelquefois nous ne connaissons pas autrement, nous envoient leur aumône en spécifiant : « En souvenir de l'abbé Charles Perraud ».

La construction qui avait été l'occasion d'une si haute éloquence devait avoir un autre côté extraordinaire. Un fait délicat à raconter, malgré la demi-publicité qu'il eut en son temps, allait s'y rattacher. Deux hommes du grand monde eurent un différend à la suite d'une question d'honneur. L'un d'eux était le Président de la Société dont l'un et l'autre faisaient partie. Il offrit à son collègue de choisir entre prendre la porte avec l'accompagnement de son pied, ou bien verser pour les pauvres entre les mains de l'Archevêque de Paris une somme fixée, il me semble, à 200.000 francs. Peu importe ce

chiffre, mais ce qui nous concerne, le voici. Le Président de cette Société qui remplissait le rôle de justicier, était aussi membre de notre conseil d'administration. Il va trouver le cardinal Richard et lui fait attribuer pour nos constructions le beau denier de 100.000 francs.

C'est le moment de dire un mot du religieux que la Providence avait placé aux côtés du P. Gaëtan pour diriger dans des conditions d'économie et de solidité parfaite les grandes constructions qui se firent à cette époque, à quelques années d'intervalle l'une de l'autre. Le Frère Esprit Adam portait bien son nom. Il avait la rudesse des hommes de l'âge de pierre, mais son intelligence était bien au-dessus de ses manières. Sa parole claironnante, heurtée, ajoutait à l'impression de râpe et d'écorce qu'il faisait de prime abord. Là s'arrêtaient les défauts de l'homme. Il fallait le voir enlevant sur ses bras ses petits malades d'un geste à les lancer au plafond, mais soudain son regard si vif s'adoucissait, ses bras s'amollissaient, il semblait comme une mère craindre de blesser le frêle roseau qu'il portait, et jamais je ne vis plus vivante image de saint Vincent de Paul enveloppant un petit enfant dans les plis de son manteau. Les enfants le craignaient et l'aimaient tout autant, et c'était plaisir de voir parfois la confiance avec laquelle ils jouaient ou plaisantaient gracieusement avec lui. Très dévoué au P. Gaëtan, il était son conseil le plus écouté. Scrupuleux dans l'exercice de ses fonctions, il mettait à diriger les travaux un zèle, une exactitude qui étaient la terreur des ouvriers; il passait souvent une partie de ses nuits à examiner les plans, à vérifier les mémoires, et le jour il prenait part aux soins des infirmes.

Il est mort estimé, regretté même de ceux qui l'avaient craint.

Les paralysés étaient maintenant en grand nombre. Sous la dénomination de Service des Saints-Innocents on avait fait un groupe qui réunissait ces derniers avec les enfants au-dessous de six ans ou ceux que leur retard physique pouvaient assimiler à cet âge. Pendant des années, ce service fut confié au vieux frère Simon.

C'était un contraste saisissant que ce religieux aimable, souriant, au mouvement de vieillard, et ce groupement d'enfants souffreteux, entourant de leurs petits bras câlins, cet homme bon dont ils attendaient avec confiance la caresse, la friandise ou le mot qui ouvre le cœur. Deux jumeaux entre autres se faisaient remarquer. Accrochés à sa robe de bure, ils le suivaient partout comme l'ombre la lumière, et ce fut souvent le plaisir de nos visiteurs de contempler ce tableau reposant. De ces deux jumeaux l'un est prêtre, vicaire à Paris ; l'autre est religieux de Saint-Jean-de-Dieu.

La population de la maison avait fini par se trouver trop à l'étroit dans sa chapelle. Autour du P. Gaëtan on parlait d'agrandissement, on dressait des plans, on provoquait son adhésion. Lui, toujours prudent et lent à se décider, parce qu'il avait l'expérience que Dieu lui envoyait le secours au fur et à mesure de ses besoins, attendait, comptant sur la Providence. Quelquefois ses frères lui disaient plaisamment : « Si vous espérez qu'un généreux bienfaiteur vous donne 100.000 francs pour reconstruire la chapelle, ce ne sera pas vous qui la ferez ni nous qui la verrons ». Quand sous cette forme ou sous une autre on le tracassait trop, il prenait sou

grand rosaire et partant les deux bras tombants et croisés en avant, il allait de son pas régulier et calme arpenter les corridors, surveiller et prier, et il revenait plus résolu que jamais à attendre; c'était sa manière à lui de se débarrasser de ses propres impatiences et des impatiences des autres en parcourant la maison et récitant son rosaire. Vers ce temps-là mourait une pieuse dame. Elle laissait à son mari le soin de réaliser une pensée qu'elle n'avait pu exécuter pendant sa vie : construire une église. M. Démy, c'était son nom, va trouver M<sup>gr</sup> Richard, archevêque de Paris, lui soumet le projet de son épouse, et lui offre de construire une église au Bas-Meudon. Monseigneur examine le projet, le discute et finit par répondre : « Allez trouver de ma part le P. Gaëtan, et lui dire que je vous envoie pour construire sa chapelle ». C'était la première fois que M. Démy entendait parler du P. Gaëtan et de l'Asile de la rue Lecourbe. Il arrive, et avec sa rondeur et sa franche allure, il lui dit à brûle-pourpoint : « Je viens construire votre chapelle, c'est le Cardinal qui m'envoie ». On s'explique, et la chapelle se construit, grande et vaste, occupant la place d'honneur au milieu de nos bâtiments. Puisque je viens de prononcer le nom du cardinal Richard, il est temps d'en dire un mot, mot de reconnaissance, d'amour et de profonde vénération. Voulez-vous savoir comment il nous aimait ? Une de nos plus anciennes Dames patronnesses vendait au bazar de la Charité, quelques années avant son incendie, au profit des Petites Sœurs des Pauvres. Le saint Archevêque y était venu acheter pour encourager le zèle charitable des vendeuses, et il venait d'aborder le comptoir

de cette dame. Elle lui dit qu'elle était aussi patronnesse de l'Asile des petits infirmes. « Ah ! Madame, lui répond le pieux prélat, je vous félicite : vous vous occupez des deux plus belles œuvres de mon diocèse ». Dans une autre circonstance où il était à Rome, la *Semaine religieuse* annonçait son retour pour tel jour ; or, ce jour était le même qu'il avait fixé pour confirmer nos petits infirmes. Le P. Gaëtan envoie à l'Archevêché pour demander un autre prélat, le secrétaire lui répond : « Je viens de recevoir un télégramme de Monseigneur ; il me dit de ne pas confier le soin de confirmer vos petits infirmes à un autre évêque, il arrive cette nuit et il sera à l'heure convenue rue Lecourbe ». Une autre fois nous le savions malade et la *Semaine religieuse* avait publié une note qui informait que Son Éminence s'était fait remplacer dans sa tournée de confirmation. Le doute n'était plus possible. Le Supérieur envoie proposer M<sup>gr</sup> Potron, évêque-capucin, un de nos amis, qui de lui-même s'était offert. D'abord le secrétaire accepte, puis se ravise : « Je vais voir Monseigneur ; il aime tant vos enfants que je ne veux pas prendre sur moi cette décision ». Et il revient avec une réponse négative : « Le Cardinal, dit-il, ira confirmer vos petits infirmes ; il ne veut pas qu'un autre le remplace tant qu'il pourra s'acquitter de ce devoir de sa charge ». Il fallait le voir parcourant nos salles, adressant un mot à celui-ci, une caresse à celui-là, cherchant de préférence le plus infirme pour lui sourire et le bénir. C'était le bon saint François de Sales revenu sur terre. Il aimait aussi d'un amour de préférence le P. Gaëtan, il le lui témoigna en lui apportant sa bénédiction dans une

grave maladie qui le mit au bord de la tombe. Mais où il se plut à nous donner une preuve publique de son estime, ce fut en acceptant le titre de Président d'honneur de notre œuvre à la mort du cardinal Perraud. Il y mit une telle grâce, il accompagna son acceptation de paroles si bienveillantes qu'il sembla à la députation qui lui apportait l'expression de notre humble désir, qu'il nous remerciait de ce qui devenait notre très grand honneur.

Je viens de dire que le cardinal Perraud avait été, avant M<sup>gr</sup> Richard, Président d'honneur de notre conseil d'administration. Ce fut lui qui, le premier, porta ce titre. Son frère Charles était Président effectif du Comité des Dames patronnesses. A sa mort, le cardinal Perraud, dont la douleur était intense et ne s'apaisait que par des considérations surnaturelles, voulut se rattacher à l'œuvre que son frère avait tant aimée et le continuer pour ainsi dire au milieu de nous. Il demanda à faire partie de notre œuvre à un titre quelconque, et le conseil d'administration, très flatté d'une démarche descendant de si haut, lui offrit la Présidence d'honneur.

L'amour que se se portaient ces deux frères était touchant; de la part du cardinal Perraud, c'était un sentiment qui avait quelque chose de maternel. Il laissa cependant son frère à Paris, occupé de ses œuvres, du bien qu'il y faisait, car il le voulait saint, et il lui plaisait qu'il restât sur le champ de bataille de sa charité apostolique pour y conquérir une plus belle place dans notre patrie du ciel. Pieusement jaloux de perpétuer son souvenir posthume dans l'Asile, il nous envoyait chaque année, à l'anniversaire de son décès, un don de



500 francs. Après sa mort, il voulut encore que le nom de son frère survécût et il prit pour cela des dispositions qui ont été exécutées par son ancien vicaire général et ami, M<sup>sr</sup> Gauthey, évêque de Nevers.

L'héritage de dévouement à l'œuvre que laissait après lui l'abbé Charles Perraud fut légué à un prêtre d'élite et de zèle, M. l'abbé Chesnelong, curé de la Madeleine, actuellement évêque de Valence. C'est faire son éloge que dire qu'il mérita d'être appelé par Pie X parmi les quatorze évêques de son choix qu'il voulut consacrer de ses mains. Son passage à la tête de notre Comité des Dames patronnesses a laissé auprès de nos enfants la forte impression de sa bonté, de ses manières affables, de sa condescendance envers les plus faibles.

Peut-être que de toutes les fortes empreintes données à l'œuvre par le P. Gaëtan, la plus honorable pour lui, la plus agréable à Dieu, fut la sollicitude qu'il eut pour la piété des enfants et le zèle qu'il mit à aider nos aumôniers à leur donner de bonnes habitudes et une sérieuse éducation chrétienne. Il priait beaucoup pour eux, faisait célébrer des messes pour demander à Dieu la protection de leur innocence et l'augmentation de leur foi. Pendant plusieurs années, il seconda l'aumônier en faisant le catéchisme. Dans ses conférences aux enfants, à la proclamation des notes, il savait trouver le conseil à donner, la réprimande à faire, et ce qui dominait dans sa parole, c'était le bon sens du père de famille chrétien, hautement convaincu de ses responsabilités devant Dieu. Il savait le danger que l'agglomération de tant d'enfants et d'âges différents fait courir à l'honnêteté de leur vie. Il apportait une vigilance

extrême à les préserver des maux spirituels qu'ils pouvaient se faire les uns aux autres et sa surveillance était continuelle. Elle absorbait ses nuits autant que ses jours, et sur cette portion de ses devoirs il ne laissait à personne le soin de le remplacer. Même malade, on le vit souvent la nuit faire sa ronde et s'assurer que sa maison était en paix sous l'œil de Dieu. Aussi la piété, et nous l'espérons, l'innocence, fleurissaient-elles au milieu certainement de plusieurs épines ; mais nous aimons à le penser, Dieu regardait favorablement son humble asile et nous le concluons de ce fait, c'est que presque toujours les neuvaines de prières demandées à nos petits infirmes étaient exaucées. Ce témoignage nous a été très souvent rendu par nos bienfaiteurs. Je sais aussi que ce résultat n'est pas que le mérite d'une prière faite par des âmes agréables à Dieu dans leur pureté, mais encore, et peut-être surtout, dans leurs souffrances. La souffrance rend tellement semblable à Notre Seigneur qui a tant souffert pour nous, qu'il aime d'un amour de prédilection ces pauvres petits êtres, innocents dans la cause de leurs souffrances, victimes parfois des péchés d'autrui. Donc, souffrance chez les uns, pureté chez les autres, bouquet d'agréable odeur dont le parfum monte jusqu'à Dieu, et le dispose à écouter favorablement sa petite créature. Je le dis avec reconnaissance envers la bonté divine, ce n'est pas seulement pendant le long supériorat du P. Gaëtan que le cœur de Dieu s'est incliné vers nos petits infirmes pour exaucer leurs prières, ce fut toujours. Déjà, sous le gouvernement du P. Marie-Alphonse Gay, cette remarque avait été faite, au point qu'un saint religieux, décoré

de la pourpre de son sang pendant la Commune, le P. Olivaint, disait à ses pénitentes : « Vous voulez des miracles, Mesdames, allez à l'Asile des petits infirmes : faites-y célébrer des neuvaines et vous en obtiendrez ». C'est de là que se sont nouées les relations toutes spirituelles formées entre l'Asile et les Révérends Pères Jésuites, jusqu'à leur expulsion. Le P. Olivaint se plaisait à venir causer quelquefois avec le P. Marie-Alphonse. Depuis, d'autres Pères sont venus ; ils se sont attachés à nos enfants ; ils aimaient à exercer envers eux les devoirs de leur ministère, et nous leur devons beaucoup du bien qui s'est fait dans cette maison.

Trente années avaient passé depuis que le P. Gaëtan avait été investi du supériorat et maintenant il se mourait sur son lit de douleur. Quelles pensées pouvaient agiter cet homme qui, sans avoir jeté beaucoup d'éclat, avait cependant brillé parmi les siens et créé, sans aucune ressource personnelle, un grand établissement et une œuvre considérée, et presque considérable ? Un religieux de ses amis était au pied de son lit, ils causaient ensemble comme on le fait à l'heure solennelle de la mort, lorsqu'une agonie lucide laisse à l'âme toutes ses puissances pour se préparer à l'instant terrible duquel dépendra son sort. Des craintes, il en avait, et je le rassurais, mais soudain, répondant à une pensée que je lui suggérais, il me dit : « Je ne me suis jamais enorgueilli d'être supérieur ; j'avais toujours sous les yeux mon ignorance et mon incapacité ; là-dessus je n'ai point d'inquiétude ». C'est sur cette parole qui nous dévoile le fond de cette âme et que la gravité du

moment revêt de majesté, que j'ai fini de parler du P. Gaëtan, 30 mars 1902.

Jusqu'ici, j'ai laissé courir ma plume, je faisais de l'histoire, je parlais de ceux qui l'ont vécue ; ils n'étaient plus et je pouvais librement m'exprimer sur leur vie. J'ai à continuer l'histoire, mais je vais avoir devant moi des vivants ; je leur dois de ménager et de respecter leur délicatesse. Qu'ils excusent mon embarras parfois, ma réserve toujours.

Un nouveau Supérieur venait d'être donné à l'Asile, le R. P. Jean Paul Le Guillermic. Une de ses premières lignes de direction qu'il nous fit connaître fut celle-ci : « Je ne changerai rien à l'œuvre ». Bel éloge à l'adresse de son prédécesseur, belle parole d'humble défiance de soi-même. Est-ce ne rien changer que de tout maintenir ? Non, c'est au contraire tout élever. Toutes les choses humaines périssent d'elles-mêmes et tendent de leur propre poids à leur propre destruction, et les maintenir à la hauteur où elles avaient été élevées, c'est refaire constamment l'ouvrage du début, c'est les remonter à leur élévation tout en paraissant les y laisser. C'est faire une grande œuvre puisque c'est la maintenir grande. Tel fut le but que le P. Jean-Paul assigna à ses efforts, sans paraître croire qu'il le faisait grand. L'œuvre ne s'est pas que maintenue, elle s'est perfectionnée. Elle n'a pas de plus grands bâtiments, elle a plus de confort. La vaste infirmerie, avec ses chambres d'isolement répondant aux besoins de diverses maladies, son cours de pansement où chaque jour les infirmes reçoivent des soins plus complets, mieux en rapport avec les progrès modernes de l'hygiène, de

l'asepsie et de la chirurgie, où chaque semaine de grandes dames dépouillant les livrées du luxe, de la richesse et d'une haute situation, viennent à l'Asile se revêtir de la blouse et du tablier pour se faire petites et infirmières, panser des plaies hideuses, sourire à de petits malheureux qu'elles ne connaissaient pas la veille, qu'elles ne connaîtront qu'autant qu'ils resteront malheureux, ce n'est pas avoir maintenu l'Œuvre à un point d'arrêt, c'est avoir marché avec elle et l'avoir conduite plus haut. D'ailleurs, le courant de sympathies et d'aumônes que les années précédentes avaient dirigé vers l'Asile ne s'est pas arrêté, il a continué d'avancer tout aussi fécond et bienfaisant, apportant avec lui les mêmes bénédictions et les mêmes surprises providentielles. N'avons-nous pas vu l'année dernière nos dépenses augmenter pour satisfaire à des améliorations que nous avons regardées comme un devoir inhérent à notre vocation hospitalière, et n'avons-nous pas eu la consolation de constater aussi, en arrivant à la fin de l'année, que le bon Dieu était allé au-devant de ces dépenses et nous avait préparé un excédent de recettes, dans la même proportion ? Autour de nous le dévouement et le zèle ne se sont-ils pas soutenus, n'ont-ils pas augmenté ? Nos Dames patronnesses ont resserré leurs rangs pour fortifier leur charité en l'identifiant à la nôtre. Des familles nouvelles, bienfaitrices insignes de l'Œuvre, sont venues s'adjoindre aux anciennes quelquefois pour occuper les places vides, d'autres fois ne faisant qu'augmenter le Livre d'Or de nos bienfaiteurs, où les fils et les filles des anciens conservaient avec respect et piété filiale, les traditions laissées par

leur famille. Pour diriger nos Comités de Messieurs et de Dames, ne retrouvons-nous pas toujours les descendants de ceux qui furent comme les fondements et la pierre angulaire de l'édifice : les Cochin, les de l'Aigle, les de Mortemart, et ne sont-ils pas encore les bases solides du présent ?

A côté d'eux, pour continuer la lignée des Ségur, des Perraud, des Chesnelong, n'avons-nous pas aussi, perpétuant leur dévouement et leurs vertus, à la présidence du Comité des Dames, le fils de l'une des plus anciennes familles inscrites dans les Annales de l'Œuvre, M. l'abbé Rivière, chanoine honoraire de Paris, curé de la Madeleine ? Et hier, l'éminent prélat que la confiance du Souverain Pontife a appelé au gouvernement de l'église de Paris, M<sup>gr</sup> Amette, n'a-t-il pas daigné nous rappeler qu'il nous aimait parce que nous sommes une œuvre de Pauvres et d'Infirmes et qu'à cause de cela, il acceptait volontiers le titre de Président d'honneur de notre Conseil d'administration, témoignage de haute faveur dont nous connaissons tout le prix et que nous recevons avec une profonde reconnaissance !

A tous ces grands cœurs, à ces nobles caractères qui placent la vertu au-dessus des égoïsmes de ce monde et qui, dans le présent comme dans le passé, durant cette période cinquantenaire dont je viens de retracer les principaux faits et mettre en relief les principales figures, nous ont assisté de leurs aumônes, de leur appui ou de leur influence, que notre gratitude arrive profonde et éternelle.

Ces lignes étaient écrites, je me recueillais dans

les souvenirs du passé, lorsque soudain ma porte s'ouvrit et notre supérieur entra, portant une lettre à la main et me disant : « Tenez, voici la bénédiction du Saint Père que nous envoie M<sup>me</sup> Cochin. » Qu'elle soit la bienvenue cette messagère de la terre qui nous apporte les dons du Ciel ! Et voici ce que je lus.

« Mon Révérend Père,

« Nous venons d'avoir l'honneur d'être reçus en audience particulière du Saint Père. Je lui ai dit que j'étais la Présidente de l'Œuvre des Jeunes Garçons infirmes de l'asile de la rue Lecourbe où les Frères de Saint-Jean-de-Dieu donnent leurs soins à plus de 400 infirmes, il m'a répondu textuellement ces mots en italien : « Je vous félicite, madame, je bénis l'œuvre, les bons frères et les pauvres enfants. Faites en sorte que ces pauvres petits puissent bénir Dieu. » . . .

Oui, fasse Dieu que toujours par nos exemples et nos soins, nous le fassions bénir de nos petits malades, mais que nous aussi nous le bénissions par la sainteté de notre vie, et que ma dernière parole dans cet opuscule soit pour Lui, pour ce Dieu bon, une parole d'ardent amour, de remerciements et de profondes actions de de grâces pour tous les bienfaits que depuis tant d'années il répand sur cette maison où on veut l'aimer à jamais.

Et maintenant les mois se sont écoulés. La première édition de cette brochure était épuisée. L'accueil qui lui avait été fait par nos amis et nos connaissances dont plusieurs nous la redemandaient pour la répandre dans leur entourage, nous décida à la rééditer.

Nous en profitons pour y ajouter le récit des Fêtes du Cinquantenaire.

Le 19 mars, chaque année, il est de tradition que quelques religieux, accompagnés d'un groupe de petits infirmes, fassent pendant la journée, la quête aux portes de Notre-Dame des Victoires. Nous ne voulûmes pas interrompre cet usage qui avait été si souvent pour nous une ressource et nous résolûmes de remettre au lendemain le commencement des fêtes que nous organisions pour célébrer les noces d'or de la fondation de notre Asile et qui devaient durer trois jours.

Le premier jour, 20 mars, fut consacré à l'action de grâces rendue à Dieu, et à la dilatation de la charité par la réception des anciens enfants de la maison devenus des hommes et quelques-uns des grands-pères.

À 9 heures du matin, M. l'abbé Matz, ancien élève de l'Asile, vicaire à Sainte-Marthe des Quatre-Chemins, célébra la sainte messe. Tous les morceaux en chœur qui y furent chantés, avaient été composés soit par les professeurs soit par les meilleurs élèves de notre école de musique pour aveugles. Il en sera de même des œuvres exécutées l'après-midi aux Vêpres solennelles. Après l'évangile, M. l'abbé Matz rappela en quelques paroles émues sa jeunesse et sa vie à Saint Jean-de-Dieu qui ne fut autre chose que la vie et la jeunesse heureuse, entourée de soins, de tous ses camarades. Il évoqua le souvenir de ceux qui n'étaient plus et, par une habile transition formée de faits qu'il avait amenés à propos, il relia le présent au passé en montrant toujours vivante la sève de charité



qui avait alimenté l'abnégation et le dévouement des religieux qui avaient été ses premiers maîtres.

N'en déplaise au bon Dieu et aux âmes chrétiennes, mais l'heure de la journée qui fut la plus délicieuse, qui laissa aux cœurs de tous l'impression la plus heureuse et la plus durable, ce fut, ne vous en scandalisez pas... le déjeuner. Une surprise était réservée à nos anciens. En les invitant, nous avions décidé de ne faire avec eux, en ce jour, qu'un cœur et qu'une âme et de rappeler, dans cette solennité, la fraternité des premiers chrétiens qui excitait l'étonnement des païens eux-mêmes, au point qu'ils s'écriaient : Voyez comme ils s'aiment. Pour la première fois religieux et infirmes s'assirent à la même table. Près de cent convives étaient là. Par un hasard providentiel, les supérieurs de nos maisons de Lyon, de Dinan, de Lille, de Paris rue Oudinot, et le R. P. Edmond, ancien supérieur, se trouvaient réunis à Paris où ils avaient été appelés pour affaires par notre Supérieur Provincial. Ils se rendirent à notre invitation, et leur présence augmenta la satisfaction de tous ceux des anciens qui les avaient connus. Une table d'honneur fut dressée, il est vrai, pour quelques invités de marque, mais l'émotion gagna bientôt nos anciens enfants quand ils surent qu'ils étaient admis au réfectoire des religieux et qu'ils virent les frères s'asseoir çà et là, au milieu d'eux à toutes les tables !

Ce fut des applaudissements, des cris de joie et des remerciements. A l'une de ces tables, à celle où l'on avait réuni les plus anciens, la présidence avait été donnée au Frère Privat, vieillard de quatre-vingts ans, ayant cinquante-quatre ans de vie religieuse et qua-

rante-cinq ans de résidence ininterrompue à l'Asile ; à ses côtés étaient les deux plus anciens des élèves présents, l'un, M. Louis Bonnet, était entré il y avait quarante-sept ans, l'autre, M. Charles Conart, quarante-cinq ans, presque à la fondation. Et ce ne fut pas de toutes les tables la moins bruyante, soyez-en sûr.

Les Vêpres solennelles furent chantées à 3 h. 1/2. La nef, occupée ordinairement par les enfants, fut réservée exclusivement aux bienfaiteurs et aux amis de l'œuvre.

Bien vite, elle fut comble au point qu'il fallut placer un peu partout et dans les tribunes cette foule qui se pressait, remplissant jusqu'aux allées, et qui ne trouvant plus de place, dut rester dehors en grand nombre, pendant que d'autres, découragés, se retiraient. Ah ! si parfois le récit des fêtes mondaines place sous nos yeux le spectacle éblouissant et trompeur des grandeurs, de la richesse et des plaisirs qui se rencontrent pour séduire nos sens, combien suis-je plus heureux de présenter ici à l'admiration des hommes, comme elle fait l'admiration des anges, cette élite de chrétiens et de chrétiennes, grandis par leur charité plus encore que par leur rang et par leur nom, qui ont envahi cette enceinte pour remercier Dieu avec nous du bien que nous avons accompli par leurs aumônes, faites parfois avec une discrétion qui nous en laisse à peine connaître l'auteur.

Les Vêpres maintenant sont terminées. Un remous bientôt se fait dans l'assistance, c'est Monseigneur Amette, archevêque de Paris, qui vient s'associer à notre fête et nous bénir. M. le chanoine Rivière, curé de la Madeleine, président du Comité de nos Dames patronesses, s'avance pour recevoir Sa Grandeur. En termes



Groupe d'enfants infirmes



Classe d'Aveugles

touchants, il lui souhaite la bienvenue. Personne n'ignore, dit-il, l'attachement du vénéré Cardinal Richard pour l'Œuvre des petits infirmes de Saint-Jean-de-Dieu, et par votre présence au milieu de nous, Monseigneur, vous nous montrez que vous avez hérité de la charité de votre prédécesseur. C'est une grande joie et une faveur spéciale du Ciel que de voir le premier pasteur s'incliner vers les plus infirmes pour les consoler. — Monseigneur a répondu que ce lui était chose douce, quoique fort difficile, de recueillir tout l'héritage de charité du bon Cardinal, et que depuis longtemps l'Asile des Frères de Saint-Jean-de-Dieu avait une place de choix dans son cœur. Puis il a félicité de la façon la plus émue et la plus délicate, religieux et bienfaiteurs, les remerciant tous de lui avoir donné la Présidence d'honneur d'une si belle institution. « Que Dieu récompense vos efforts ; votre œuvre attire les meilleures bénédictions du Ciel sur ce diocèse », nous dit-il en terminant.

Le chanoine Lenfant, curé de Saint-Antoine-des-Quinze-Vingts, prit alors la parole. « La charité ne meurt pas, s'écrie-t-il, et cet Asile en est la preuve tangible. » Il parcourt à grands traits les divers stades de cette maison, et son discours devient tout à la fois un rapport des plus lumineux et la plus éloquente apologie de la charité.

M<sup>gr</sup> l'Archevêque termina la cérémonie en donnant la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Il ne suffisait pas à Sa Grandeur d'avoir eu devant lui la meilleure partie de nos pauvres enfants, il voulut les connaître tous.

Accompagné d'une nombreuse suite, il monta aux

infirmes et en parcourut les salles. Dans la principale, il s'arrêta plus particulièrement, causant avec les plus souffrants, s'intéressant à tous, et bientôt il se trouva entouré par les non alités, soit plus petits, soit plus hardis, qui s'étaient avancés pour le mieux voir et se faire bénir.

Monseigneur eut alors une pieuse pensée. « A genoux, ceux qui le peuvent, mes chers petits enfants ; nous allons réciter tous ensemble un *Pater* et un *Ave* pour ces bienfaiteurs et bienfaitrices présents et pour les absents. » Ce fut un spectacle émouvant, bien digne de tenter le pinceau d'un peintre. Monseigneur est debout, autour de lui une ceinture d'enfants infirmes, aux corps déformés par la maladie ; les uns portés sur des béquilles, les autres affaissés sur leurs chaises roulantes ; d'autres bossus, d'autres aveugles, des manchots et des bancals ; en arrière, la brillante phalange du grand monde des œuvres de Paris, avec quelques ecclésiastiques et, mêlés à tous, nos religieux. Il y avait là, parmi beaucoup : M. le chanoine Clément, notre ami, secrétaire particulier de Monseigneur, l'abbé Lebret, aumônier de l'Asile, le chanoine Rivière, le chanoine Lenfant, le chanoine Batissier, l'abbé Lémond, curé de notre paroisse Saint-Lambert de Vaugirard, l'abbé Roux, vicaire à la paroisse, l'abbé Bourgeois, curé de Vanves, l'abbé Fauvel, curé de Saint-Aignan-sur-Evre, l'abbé Schœffer, chapelain du Sacré-Cœur, l'abbé Jouon et l'abbé de La Chapelle, missionnaires, l'abbé Matz, vicaire de Sainte-Marthe ; le marquis de l'Aigle, le duc de Mortemart, le marquis de Mortemart, Léon Lefébure, le Dr Alibert, médecin en chef, le Dr Gillet, Henry Cochin député, le comte

Bernard de Durfort, le comte d'Harcourt, le marquis Bruno de Boisgelin ; Mme Henry Cochin, la baronne Cochin, la baronne Piérard, M<sup>me</sup> Mabire, M<sup>me</sup> Péan de Saint-Gilles, baron et baronne de Vaufreland, marquise d'Estampes, comte et comtesse de Théméricourt, baronne et M<sup>lle</sup> Marguerite de Boury, M<sup>me</sup> Leboucq, comtesse de Rochechouart, etc., etc. Plusieurs s'étaient fait excuser et, parmi ceux-là, la marquise de l'Aigle retenue auprès de sa mère malade ; le bon M. Démy, généreux bienfaiteur à qui nous devons notre chapelle, et que la maladie retenait au lit.

La semaine suivante, dans le *Bulletin paroissial*, M. le curé de Saint-Lambert donnait un compte rendu de cette fête de famille et le terminait par cet éloge trop favorable, que je voudrais pouvoir taire, mais que l'impartialité due par le chroniqueur à ses lecteurs m'oblige à transcrire pour l'intégralité de l'histoire : « Par ce « compte rendu dans notre modeste *Bulletin*, M. le « curé de Vaugirard, heureux d'avoir sur son territoire « de tels apôtres de la charité, a voulu, lui aussi, join- « dre ses félicitations à celles de notre Archevêque. Il « n'ignore pas qu'une grosse part de ces « bénédic- « tions » tombent spécialement sur sa chère paroisse. — « Sous forme de reconnaissance que les Frères me per- « mettent de citer en terminant cet éloge en leur faveur ; « il est d'hier et récolté sur la paroisse. Un savant « aussi distingué que modeste et dévoué aux pauvres, « qui habite non loin de l'Asile, faisait cette réflexion : « J'ai vu bien des misères et des hôpitaux, je ne crois « pas que ces misères soient plus grandes qu'à l'Asile « Saint-Jean-de-Dieu, et pourtant c'est là que les infir-

« mes sont les plus gais et les plus heureux de leur  
« triste sort. Cela ne se rencontre que chez des reli-  
« gieux qui se dévouent à leur tâche pleinement,  
« joyeusement et sans autre préoccupation. Leur vie  
« est comme attachée à celle de leurs malades. » Cet  
« éloge montre les miracles de la charité ; bien plus, il  
« livre le secret de cette charité qui a su jeter sur les  
« infirmités les plus pénibles comme le manteau de la  
« joie de vivre, par l'innocence du cœur, sous une ma-  
« ternelle sollicitude. »

La première journée était achevée ; nous l'avions donnée à Dieu par l'action de grâces, et nous nous étions donnés nous-mêmes à nos anciens enfants par l'effusion renouvelée de la charité dont nous avons réjoui leur jeunesse. La deuxième journée était destinée au plaisir honnête ; et elle aussi renfermait sa pensée d'actions de grâces, mais elle venait cette fois de nos jeunes enfants. Ils avaient préparé une séance récréative qu'ils offraient aux bienfaiteurs de l'Œuvre et à laquelle assistait tout le personnel de la maison. Le programme était chargé :

*Quand les Chats sont sortis*, opérette en un acte, par Ch. LE ROY-VILLARS.

*La Foire de Séville*, opérette-bouffe en deux actes, par Ch. LE ROY-VILLARS.

Intermèdes variés et morceaux d'harmonie que M. Alf. JOSSET dirigea avec sa maëstria ordinaire.

La fête très réussie souleva de fréquents bravos. Le lendemain, dimanche, troisième journée, la même séance fut donnée aux parents des enfants. Inutile de dire que les deux jours, il y eut salle comble et que les





Harmonie de l'Asile



Atelier de la reliure

parents étaient heureux et fiers d'applaudir leurs enfants.

En souvenir de ce Cinquantenaire, une médaille a été frappée et donnée aux principaux membres et bienfaiteurs de l'Œuvre.

---

MÉDAILLE DU CINQUANTENAIRE



**Service médical.**

Depuis sa fondation jusqu'à nos jours, l'Asile a recueilli 2512 enfants.

Dans un Rapport du D<sup>r</sup> Leboucq, médecin de l'Asile, écrit en 1900, je lis ces lignes :

« Depuis 1870, plusieurs épidémies ont éclaté à l'Asile. Presque chaque année, nous avons eu d'assez nombreux cas de rougeole et quelques cas de fièvre typhoïde. En 1875, nous avons eu à soigner 15 cas de variole. En 1899, l'infirmerie a reçu 30 enfants atteints de scarlatine et atteints de fièvre typhoïde.

« Nous avons eu le bonheur de ne jamais perdre un seul enfant, atteint d'une de ces affections épidémiques. Il en a été de même pendant les épidémies d'influenza.

« Les soins si dévoués des Frères ont été récompensés par ce résultat inespéré, obtenu chez des enfants à constitution si débile.

« Nous pourrions dire avec notre grand médecin, Ambroise Paré : « Je les pansai, Dieu les guérit ».

**Maladies ayant nécessité l'admission, depuis  
la fondation de l'Asile jusqu'à son cinquantenaire.**

---

|  |      |
|--|------|
| <b>Tuberculose</b> (pulmonaire, osseuse, articulaire, déviation de la colonne vertébrale et des membres, tumeurs blanches) . . . . . | 887  |
| <b>Scrofulose</b> (adénites, abcès, plaies, érythèmes) . . . . .   | 406  |
| <b>Maladies du système nerveux</b> (paralysies diverses, hydro-céphalic, chorée, incontinence d'urine) . . . . .                     | 1055 |
| <b>Maladies des yeux</b> (cécité congénitale et ophtalmies diverses) . . . . .   | 307  |
| <b>Hernies</b> . . . . .   | 42   |
| <b>Pieds bots</b> (inopérables) . . . . .  | 42   |
| <b>Cancer</b> . . . . .  | 42   |
| <b>Brûlures</b> . . . . .  | 22   |
| <b>Rhumatisme chronique</b> . . . . .  | 45   |
| <b>Amputés</b> (bras et jambes) . . . . .  | 96   |

Le même infirme est quelquefois atteint d'une double infirmité.

---

**Mouvement du Personnel  
pour l'année 1907.**

---

|  |    |
|--|----|
| Sortis en état de gagner leur vie . . . . .                    | 32 |
| Avaient atteint la limite d'âge, incurables . . . . .          | 5  |
| Sorti pour cause d'aliénation mentale . . . . .                | 4  |
| N'ont pu s'habituer à la maison, à cause de leur âge . . . . . | 4  |
| Repris, sans cause connue, par les parents . . . . .           | 3  |
| Décédés . . . . .  | 42 |
| Entrés dans le courant de l'année . . . . .                    | 69 |

---

**Statistique hospitalière et morale  
pour l'année 1907.**

---

|   |     |
|---|-----|
| Présents à l'Asile, fin d'année 1907. . . . . | 405 |
| Soignés au Sanatorium. . . . .                | 129 |
| Ont obtenu leur certificat d'études. . . . .  | 10  |
| A obtenu son brevet de capacité . . . . .     | 1   |

---

**Conditions dans lesquelles les enfants ont été admis  
pendant l'année 1907.**

---

|   |           |
|---|-----------|
| Pensions à 300 francs par an . . . . .              | 1         |
| — 200 — . . . . .                                   | 2         |
| — 120 — . . . . .                                   | 1         |
| — 40 francs par mois . . . . .                      | 2         |
| — 35 — . . . . .                                    | 1         |
| — 30 — . . . . .                                    | 1         |
| — 25 — . . . . .                                    | 2         |
| — 20 — . . . . .                                    | 1         |
| — 15 — . . . . .                                    | 4         |
| — 10 — . . . . .                                    | 5         |
| — 5 — . . . . .                                     | 9         |
| Versement définitif en entrant 125 francs . . . . . | 1         |
| — — 100 — . . . . .                                 | 2         |
| — — 50 — . . . . .                                  | 2         |
| Gratuits. . . . .                                   | 35        |
| <b>Total des entrées. . . . .</b>                   | <b>69</b> |

---

### Conseil d'administration.

---

Sa Grandeur Mgr Amette, archevêque de Paris, *président d'honneur.*

M. le marquis de l'Aigle, *président.*

M. le duc de Mortemart, *vice-président.*

M. Henry Cochin, député, *secrétaire.*

M. le marquis de Biencourt.

M. le baron de Vaufreland.

M. Léon Lefébure.

M. le comte Max de Béthune.

M. le marquis de Mortemart.

M. le comte Louis d'Harcourt.

M. Adolphe Démy, consul.

M. le comte Bruno de Boisgelin.

M. le comte Jean de Chabannes La Pallice.

M. le marquis de Juigné.

M. Sabatier, avocat.

M. le comte de l'Aigle.

M. le comte Bernard de Durfort.

M. le comte de Ludre, député.

M. Auguste d'Angicourt.

M. le Dr Alibert, médecin en chef.

M. le Dr René Gillet, médecin.

M. le Dr Guillemin, chirurgien.

### Bureau du Comité des Dames Patronnesses.

---

*Président d'honneur* : Mgr Chesnelong, évêque de Valence.

*Président* : M. l'abbé Rivière, chanoine honoraire de Paris, curé de la Madeleine.

*Présidente* : M<sup>me</sup> Henry Cochin.

*Vice-présidente* : M<sup>me</sup> la baronne Piérard.

*Vice-présidente* : M<sup>me</sup> la marquise de l'Aigle.

*Trésorière* : M<sup>me</sup> la comtesse de Mortemart.

*Secrétaire* : M<sup>me</sup> Mabire.

---

**Dames infirmières, membres du cours de pansements.**

---

M<sup>me</sup> Cochin, *Présidente.*

M<sup>me</sup> la marquise de l'Aigle,  
*Vice-présidente.*

M<sup>me</sup> d'Allemagne.

M<sup>me</sup> de Foville.

M<sup>me</sup> Gasnier Guy.

M<sup>me</sup> Desjardins.

M<sup>lle</sup> Legoff.

M<sup>me</sup> Leboucq.

M<sup>lle</sup> Sévalle.

M<sup>me</sup> Guérin.

M<sup>me</sup> la marquise de Saint-Cha-  
mans.

M<sup>me</sup> la comtesse de Ganay.

M<sup>lle</sup> Alibert.

M<sup>lle</sup> Maurice.

M<sup>me</sup> la vicomtesse de Lupel.

M<sup>me</sup> Béthemont.

M<sup>me</sup> Clausier.

M<sup>me</sup> Gonot.

M<sup>me</sup> de la Bretonnière.

M<sup>me</sup> de Boislisle.

M<sup>lle</sup> Boutrinquin.

M<sup>lle</sup> Gillet.

M<sup>lle</sup> Françoise Cochin.

M<sup>me</sup> de Royer.

M<sup>me</sup> F. Bertin.

M<sup>me</sup> la marquise de Courcy

M<sup>me</sup> la baronne Piérard.

M<sup>me</sup> la comtesse Molitor.

M<sup>me</sup> de Lauriston.

M<sup>me</sup> Mary Lépine.

M<sup>me</sup> Outrey.

M<sup>me</sup> la comtesse de Durfort.

M<sup>me</sup> la comtesse Stanislas de  
Rougé.

M<sup>lle</sup> Davy.

M<sup>lle</sup> Saint-Marc Girardin.

M<sup>lle</sup> Isabelle Delorme.

M<sup>me</sup> la baronne Jacques de  
Balorre.









---

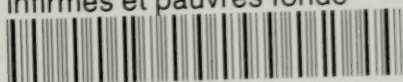
PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, 71, RUE DE RENNES

---

362.732 A832 c.1

Asile des jeunes garçons  
infirmes et pauvres fondé

OISE



3 0005 02077003 1

362.732

A832

Asile des jeunes garçons  
infirmes et pauvres fondé  
par Les Frères de Saint-Jean-  
de-Dieu, 223, rue Lecourbe,  
Paris (XVe)

362.732

A832

Asile des jeunes garçons infirmes et  
pauvres fondé par Les Frères de Saint-  
Jean-de-Dieu, 223, rue Lecourbe, Paris  
(XVe)

